Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol 68 No 2 SAINT-BONIFACE JEUDI 10 AVRIL 1980






## Le musée retient l'oeil

**Quelques temps avant la haute saison touristique, le musée de Saint-Boniface vient de s'offir une nouvelle enseigne, qui se dresse joliment à côté du trottoir de la rue Taché, et qui devrait inciter plus que jamais les gens à visiter les nombreux objets historiques mis en valeur dans le musée.**

**Rappelons que les heures d'ouverture du musée changeront durant la période estivale. Ainsi, du 24 mai au 1er septembre, il sera ouvert de 9h00 à 21h00 pendant la semaine; de 12h00 à 17h00 le samedi et de 13h00 à 21h00 le dimanche. Avis aux amateurs.**

La S.F.M. face à sa décision

# L'électrochoc du OUI secoue

**C'est véritablement sans grande surprise que la prise de position de la Société franco-manitobaine sur la question du référendum québécois a provoqué de profonds remous dans la communauté franco-manitobaine, dus sans doute largement à un manque d'informations. Sur le vrai sens de la décision de la S.F.M. et sur les conséquences, la présidente de l'organisme, Mme Gilberte Proteau, s'explique.**

**par Bernard BOCQUEL**

Tout d'abord, Gilberte Proteau dément formellement les accusations portées par certains, voulant que, en appuyant l'option du OUI, la S.F.M. encourage la séparation du Québec du reste du Canada. "Les Québécois, souligne Mme Proteau, vont voter une motion de confiance ou de défiance à l'endroit du gouvernement de M. Lévesque et nous, Franco-Manitobains, ne sommes pas impliqués dans ce processus".

"Pour notre part, nous utilisons la question du référendum pour faire connaître notre insatisfaction face aux constitutions provinciale et fédérale et pour faire entendre très fort que le Canada a besoin de repenser sa constitution autant dans les domaines linguistique qu'économique".

"Car, poursuit la présidente de la S.F.M., il faut que les Franco-Manitobains comprennent bien que notre situation n'est pas aussi rose qu'elle paraît. Bien au contraire, la situation nous fait très peur. En effet, malgré les écoles et en dépit du jugement de la Cour suprême du Canada, le gouvernement provincial s'obstine à ne pas vouloir écouter nos vraies demandes, comme la création d'une division scolaire homogène, qui serait contrôlée par les francophones".

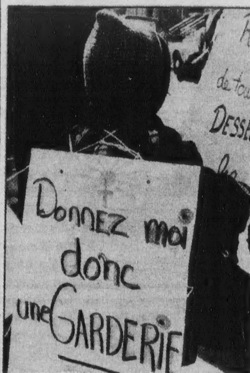
### Le bon vouloir des fonctionnaires

"Malheureusement, les Franco-Manitobains ne se rendent pas compte que si l'on ne contrôle pas certaines institutions, nos acquisitions, comme les écoles françaises, ne sont que des acquisitions temporaires, qui dépendent toujours du bon vouloir de fonctionnaires ou d'élus. Malgré nos acquis, notre situation demeure précaire," ajoute Mme Proteau.

La question scolaire constitue de fait un excellent exemple de la précarité des gains obtenus dans ce domaine. Que l'on se souvienne seulement que la fameuse loi 113, qui a donné au français son

(Suite à la page 2)

## Des suffragettes au Women's Lib




**Après s'être penché sur l'historique du mouvement de libération de la femme, ainsi que sur les gains obtenus à force d'âpres luttes, Armand BÉDARD consacre le troisième et dernier article de la série à l'égalité entre les deux sexes. Il évoque en particulier les acquis et ce qui pourrait se faire de plus (de beaucoup plus) à l'avenir.**

## Au sommaire

# La S.F.M. encaisse les remous de sa décision

**(Suite de la une)**

statut de langue officielle d'enseignement, ne parle que de **classes** françaises. Et non pas d'**écoles**. La seule manière de vraiment protéger nos écoles françaises, c'est d'inclure, dans la loi scolaire actuellement en cours de révision, un définition de l'école française. Or tout semble indiquer que les Franco-Manitobains, malgré de nombreuses tentatives, n'obtiendront pas satisfaction sur ce point essentiel.

Et Gilberte Proteau a beau jeu de déclarer que "s'il advient une séparation éventuelle du Québec, ce sera un jeu d'enfant de nous faire perdre des institutions qui n'ont pas de status légaux".

## Le minimum vital

On comprend donc, à la lumière d'une telle déclaration, dans quelle impossible situation se trouvait l'exécutif de la S.F.M., pris en quelque sorte entre deux feux. Et après réflexion, les responsables de la S.F.M. ont donc conclu que seule une prise de position dite "radicale" pourrait suffisamment pousser les gouvernements à accorder le minimum vital à l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine. Entre deux maux, dit le vieil adage, il faut choisir le moindre.

Maintenant, parmi les adversaires de la décision de la Société franco-manitobaine, il se trouve ceux qui considèrent que l'organisme n'avait pas le mandat de se prononcer. Ils se basent sur une motion adoptée à l'assemblée annuelle de la S.F.M. Une motion qui se lit comme suit: "Que la S.F.M. étudie les effets du référendum québécois sur la communauté franco-manitobaine dans le cas d'un OUI, ou le cas d'un NON québécois".

Pour Gilberte Proteau, "quand on étudie une question, on est sensé arriver à une conclusion". Et elle enchaîne en notant;" Cela aurait d'ailleurs été un non-sens d'attendre l'assemblée annuelle suivante pour présenter nos conclusions. Quand on élit un représentant, c'est dans le but qu'il se penche sur les questions et qu'il représente nos meilleurs intérêts".

Toutefois, la présidente de la S.F.M. juge opportun de préciser "qu'il ne s'agit pas de paniquer sur cette question. Il ne faut pas que ce soit la seule chose sur laquelle il faudra juger la S.F.M. Que le peuple franco-manitobain nous donne une année pour rendre un jugement sur le travail que nous allons effectuer. Et s'il n'est pas satisfait, qu'il vienne à l'assemblée annuelle de l'an prochain".



**Mme Gilberte Proteau, la semaine dernière en conférence de presse.**

Quoi qu'il en soit à l'heure actuelle, l'objectif de "réveiller le Franco-Manitobain à sa véritable situation" est en passe d'être atteint. "Un peuple endormi est facile à détruire, car il oublie les enjeux fondamentaux" a souligné Mme Proteau. Maintenant que la S.F.M. s'est chargée d'administrer un "électrochoc" au Franco-Manitobain, nul doute que ce dernier attend avec hâte les propositions concrètes du nouvel exécutif, en vue de consolider l'épanouissement d'une communauté qui a faim de leadership.

## L'A.U.C.S.B. appuie la S.F.M.

L'Association des universitaires du Collège de Saint-Boniface vient d'appuyer la prise de position de la S.F.M. sur l'affaire référendaire. L'exécutif de l'Association désire par son appui, "stimuler une prise de conscience, d'abord des étudiants, ensuite de la société". Pour son président, M. Gérald Boily, la décision de l'A.U.C.S.B. "reflète le sentiment général des étudiants".

Le communiqué de presse déclarait aussi: "La vie de la francophonie ne repose pas sur les subventions gouvernementales, mais sur un peuple qui, après plus de 110 ans de silence, doit imposer sa force collective afin de réaliser ses aspirations dans un pays qui lui appartient à part égale".

Billet

# On a trop ignoré Goebbels

*On n'a jamais vraiment rien eu contre Vic Grant, le désopilant chroniqueur du Winnipeg Tribune. Parce qu'on nous a toujours enseigné qu'il fallait pardonner aux faibles d'esprit. Non, même qu'on avait, une bonne fois pour toutes, décidé de rire de ses trop nombreux tristes galimatias et autre propos amphigouriques dans lesquels il essaie, jour après jour, d'entraîner les lecteurs du Tribune.*

*Mais si on avait convenu de tourner l'individu en plaisanteries grasses, on avait aussi, d'un commun accord d'auto-défense, décidé de laisser trainer un oeil négligent - mais vigilant - sur ses élucubrations de la page deux.*

*Grand bien nous en a pris. Au lendemain de la décision de la S.F.M. d'appuyer, sous certaines réserves, l'option du OUI au référendum québécois, le sinistre sire récidivait bêtement à l'endroit de la communuté franco-manitobaine. Le titre de sa chronique dans la première édition du 3 avril ne laissait d'ailleurs planer aucun doute: "Francophones: Shape up or ship out". Toutefois, pour la deuxième édition, M. Grant semble avoir accepté de mettre de l'eau dans son fiel, puisque le titre indiquait seulement: "Malcontents: Shape up or ship out".*

*Inutile de préciser que M. Grant n'a rien compris. Ça, tout le monde le sait déjà. Et il serait parfaitement vain d'engager la conversation avec lui, à moins qu'il n'accepte de prier Saint-Jude, l'avocat des causes désespérées. Pourtant, on va lui faire plaisir et réagir à ses commentaires débiles.*

*Non pas pour lui permettre de justifier son salaire de la honte, mais bien pour lui signifier que s'il pense: "Maybe if we ignore them they'll go away", nous, francophones, ne pouvons pas nous permettre de l'ignorer. Car on a trop longtemps jeté un voile pudique sur les inepties de Goebbels, le ministre de la propagande d'Hitler.*

**Bernard BOCQUEL**


LA LIBERTÉ

**Journal hebdomadaire** publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



**Rédacteur en chef:** André-Yves ROMPRÉ
**Journaliste:** Bernard BOCQUEL
**Collaborateur:** Raymond HÉBERT
**Publicité:** Léo GROUETTE
**Composition:** Arlette LACHIVER
**Correction d'épreuves:** Augusta DAVIDSON
**Montage:** Louis KIROUAC
**Secrétariat:** Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

**LA LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

# Me Rhéal Teffaine condamne la S.F.M.

***Parmi les adversaires de la décision de la S.F.M. au sujet du référendum québécois, la presse a fait largement état des prises de positions des deux conseillers francophones à la ville de Winnipeg, MM. Georges Provost et Guy Savoie, ou encore du député de Saint-Boniface à la législature, M. Laurent Desjardins. Une autre personnalité, Me Rhéal Teffaine, s'est publiquement prononcée contre le OUI de la S.F.M.***

par Bernard BOCQUEL.

*Me Teffaine est l'un des rédacteurs du document "Pour ne plus être sans pays", qui constitue la somme des propositions en matière constitutionnelle de la Fédération des francophones hors Québec, dont la S.F.M. est l'un des neuf membres. Un livre dont on avait amplement parlé voilà un an et qui, il faut bien le dire, avait sombré dans l'oubli.*

*Pour Me Teffaine, la Société franco-manitobaine s'est trompée pour deux raisons. Son premier argument repose sur le fait que la S.F.M. n'avait pas le mandat de se prononcer. Sur ce point, l'avocat est visiblement en désaccord avec l'exécutif de la S.F.M. qui, Gilberte Proteau l'a dit et répété, n'a pas interprété une motion de l'assemblée annuelle sur la question du référendum comme une interdiction de se déclarer en faveur de l'option du OUI ou du NON.*

*L'autre argument de Me Teffaine concerne la constitution même. Pour lui, inciter les Québécois à voter OUI "est un geste suicidaire". Car "un OUI au référendum consacrerait la souveraineté du Québec. M. Lévesque n'irait pas négocier à Ottawa dans le cadre d'une confédération. Les négociations s'effectueraient entre deux pays indépendants".*

*Selon Me Teffaine, tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une refonte constitutionnelle. Mais quant à la S.F.M., elle aurait dû simplement "répéter sa grande frustration de ne rien voir se produire", et sans cesse faire revenir à la surface le document "Pour ne plus être sans pays", qui contient les propositions constitutionnelles les plus avantageuses pour les francophones hors Québec".*

# Les petites nouvelles



## L'église de Saint-Pierre-Jolys: c'est reparti; on veut démolir

Ainsi, il aura fallu attendre le dimanche de Pâques pour que rebondisse l'affaire de la démolition de l'église de Saint-Pierre-Jolys.

C'est en effet à cette occasion solennelle que l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, a autorisé le curé Lionel Bouvier, qui reprend la charge pastorale de la paroisse de Saint-Pierre, de faire le nécessaire pour procéder à la destruction de l'édifice construit en 1899.

### Refus de tout commentaire

On se souvient que l'affaire de l'église avait accaparé la "une" des journaux lorsque, à deux reprises, des paroissiens de Saint-Pierre avaient occupé, en janvier, l'archevêché. Ils demandaient le départ du curé Bouvier et la préparation d'une nouvelle étude qui aurait déterminé si, oui ou non, l'église peut-être restaurée, et à quelles conditions. Les autorités cléricales n'ont donc pas jugé utile d'accéder à l'une ou l'autre de leurs requêtes.

Le "Comité du coq gaulois", qui est à l'origine des revendications formulées par les défenseurs de l'église, organise une réunion publique qui doit se tenir le 10 avril. **LA LIBERTÉ** a essayé de rejoindre Mgr Hacault pour lui demander certaines précisions. Toutefois il n'était pas disponible. Pour sa part, le Chancelier Peeters s'est refusé à tous commentaires...

# Hebdo organise une émission spéciale sur le OUI de la S.F.M. le 11

**L'équipe du magazine télévisé "Hebdo" offrira aux téléspectateurs de la C.B.W.F.T. une émission spéciale intitulée "Le OUI de la S.F.M. au référendum" qui sera présentée le vendredi 11 avril vers 21h30, heure à laquelle le match de hockey prévu devrait être achevé.**

Au menu de ce "spécial" d'une heure: une présentation de la problématique, suivie d'un débat qui opposera, dans le camp des défenseurs de la prise de position de la S.F.M.: Gilberte Proteau, Marie Déquier et une troisième personne; à Georges Forest, Guy Savoie et Rhéal Teffaine. Un échange de vue qui ne devrait pas manquer d'intérêt, et qui sera dirigé par Louis Lemieux, le nouvel animateur d'Hebdo.

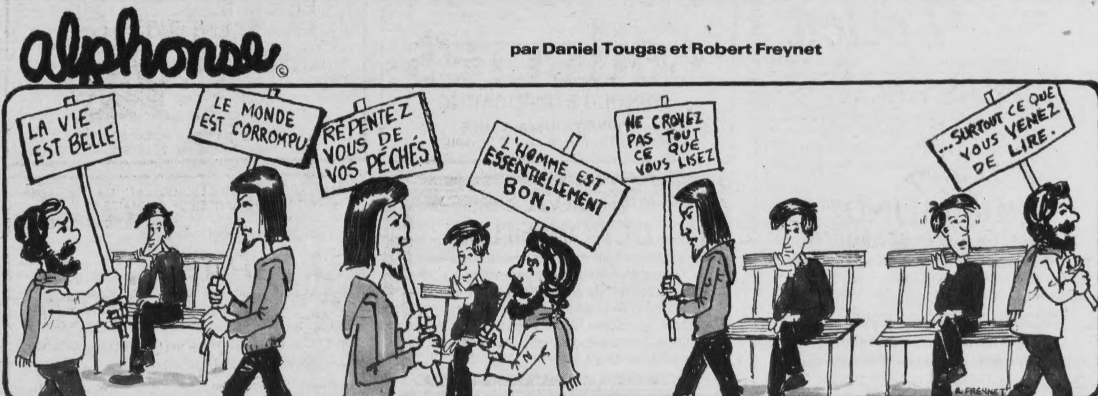
### Les fonctionnaires de la francophonie

Par ailleurs, Louis Lemieux proposera un dossier d'une dizaine de minutes intitulé "Les fonctionnaires de la francophonie", dans lequel est remis en cause la représentativité de la Société franco-manitobaine, et qui avait été préparé avant la décision controversée de la S.F.M.



alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

# La S.F.M. est loin du consensus sur le "oui"



***La prise de position adoptée par la Société franco-manitobaine sur la question du référendum québécois remet en lumière certaines lacunes, certains problèmes. Notamment la démocratisation des institutions et le rôle d'un exécutif comme celui de la S.F.M.***

La décision de la Société franco-manitobaine la semaine dernière d'appuyer le "oui" au référendum québécois a été accueillie avec joie chez certains Franco-Manitobains (et, je suppose, chez les péquistes); avec étonnement et incompréhension chez de nombreux francophones et francophiles; et avec colère chez un autre groupe, constitué en partie de membres de la Société qui se sont sentis trahis par une prise de position si tôt après l'assemblée annuelle, assemblée où le sujet du référendum avait à peine été effleuré.

Je crois que tout Franco-Manitobain qui désire la démocratisation de ses institutions, qui désire que ses organismes le représentent réellement sur des questions importantes, doit déplorer le geste de la S.F.M.

La première question, celle que tous se posent, même ceux qui sont sympathiques à la décision, est pourquoi la S.F.M. n'a pas consulté ses membres sur une question si brûlante alors qu'elle en avait l'occasion toute désignée 10 jours auparavant, à l'assemblée annuelle? Il ne peut y avoir que deux réponses: soit qu'une position en faveur du "oui" aurait été battue à plate couture en plénière; soit que les dirigeants ne voulaient simplement pas soumettre cette question à un vote, croyant que le nouvel exécutif, une fois élu, pourrait agir arbitrairement sans consulter les membres de l'organisme.

Ce manque de consultation joue maintenant de vilains tours: le solliciteur-général de la province, M. Mercier, a été le premier à l'exploiter, en affirmant qu'il doutait que la position exprimée par la S.F.M. représentait la position de la majorité des Franco-Manitobains. En ce moment, l'exécutif de la S.F.M. n'a aucune réponse à ce genre d'objection, ayant délibérément éviter d'apporter la question de façon systématique à l'assemblée annuelle.

## Poser la question carrément

Il y a même eu, dans les propos tenus par la présidente, Mme Gilberte Proteau, lors de sa conférence de presse et ensuite à la radio, une grossière déformation de l'intention exprimée par l'unique résolution adoptée à l'assemblée annuelle sur le sujet. Mme Proteau a déclaré: "l'assemblée annuelle nous a dit d'étudier la question et ensuite de **décider**" de trancher la question. C'est faux. La résolution demande à l'exécutif d'étudier les implications d'un oui **ou** d'un non; l'intention des proposeurs, et sûrement de la forte majorité qui a voté en faveur de la résolution, était tout simplement que l'exécutif se renseigne sur les implications du référendum, et qu'elle en informe ensuite les membres; il n'y a rien dans la résolution, et il n'y avait rien dans les discussions avant ou après l'adoption de la résolution, qui demandait à l'exécutif de trancher la question en faveur d'un "oui" ou d'un "non".

Au contraire, si la question avait été posée carrément à l'assemblée à ce moment-là, la majorité aurait sans doute opté pour une position de neutralité sur toute la question du référendum. De "réinterpréter" cyniquement de la sorte des mandats, cristallisés en des résolutions spécifiques, ne peut qu'engendrer des réactions de colère chez les membres; ça ne peut faire autrement que de provoquer chez-eux un sentiment qu'ils se sont encore une fois faits manipuler.

On peut se poser alors la question: pourquoi l'exécutif de la S.F.M. a-t-il opté unanimement pour une position si radicale? Une des réponses offertes par Mme Proteau lors de la conférence de presse, réponse qui n'est d'ailleurs pas contenue dans le communiqué, était que le gouvernement provincial n'a pas réagi positivement à la demande de la S.F.M. en faveur du bilinguisme dans les services aussi bien qu'au niveau de la traduction des lois.

Des renseignements recueillis en privé me font croire que l'attitude adoptée par M. Mercier à l'atelier politique ont créé un niveau de frustration tel chez les employés de la S.F.M. qu'ils ne voyaient aucune porte de sortie à part un geste radical tel qu'une prise de position positive sur la question du référendum.

## Mettre à l'épreuve

Si l'exécutif a succombé à ce sentiment de frustration, il aurait pu au moins le communiquer d'une façon quelconque à ses membres, quitte à retarder un peu sa décision. Car, aux yeux d'un grand nombre de membres, les informations fournies à l'assemblée annuelle indiquaient des progrès modestes dans ce domaine; la création d'un comité de liaison avec le gouvernement provincial ouvrait tout de même une porte dans la direction de la bilinguisation des services.

Est-ce que cela n'eût pas été plus sage de mettre à l'épreuve à fond ce nouveau mécanisme plutôt que de se réfugier dans un geste qui fait beaucoup d'éclat, mais dont les grands bénéficiaires risquent d'être les péquistes et non pas les Franco-Manitobains? Si les Franco-Manitobains ont quelque bénéfice à retirer du geste qu'a posé la S.F.M., il appartient maintenant à la S.F.M. de nous les faire connaître.

Une autre question se pose: vu que la direction de la S.F.M. n'a pas voulu consulter les membres de l'organisme sur cette question des plus importantes, se peut-il qu'il y ait eu d'autres motifs? Se peut-il, par exemple, que les "grandes stratégies" élaborées au niveau de la Fédération des francophones hors-Québec aient pesé plus lourd dans la balance que les opinions des membres de la S.F.M.?

## Un dernier élément

Quelle a été la nature des relations, des communications formelles ou informelles entre la F.F.H.Q. et le gouvernement du Québec sur cette question? Nous sommes privilégiés d'avoir dans notre milieu la vice-présidente de la F.F.H.Q., qui est également la directrice-générale de la S.F.M.; ce serait peut-être bon qu'elle fasse le point publiquement sur ces questions à un moment donné.

Enfin, il y a un dernier élément du communiqué de presse qui mérite d'être relevé ici: il s'agit d'un des voeux exprimés par la S.F.M. dans la création d'une nouvelle constitution canadienne, à savoir l'établissement d'un "territoire" franco-manitobain. À part du fait qu'il s'agit d'un terme extrêmement émotif qui mène facilement à supposer qu'on parle de séparatisme, j'y vois un autre problème: le simple fait qu'on n'a pas du tout sensibilisé la population franco-manitobaine sur les implications de cet objectif avant de lancer le terme, à brûle-pourpoint, dans le débat constitutionnel canadien.

Il y aurait bien d'autres choses à relever face à la prise de position extraordinaire de la S.F.M., et surtout, sur la façon dont elle fut adoptée. On peut penser, par exemple, à la grande naïveté politique démontrée par le désir exprimé dans le communiqué que les francophones hors-Québec siègent à la table de négociations d'une nouvelle constitution canadienne, sur un pied d'égalité avec le Québec et "les anglophones". Façon simple de réduire les 16 millions d'anglophones en une minorité dans leur propre pays! Façon simple, aussi, d'"oublier" ces entités embarrassantes que sont les neuf gouvernements provinciaux autres que le Québec. On peut penser, aussi, à cette "consultation" d'urgence qui s'est faite lundi soir, le 31 mars (donc la veille de la conférence de presse) par la S.F.M auprès d'une douzaine de présidents d'organismes. Presque tous ont appuyé la position que la S.F.M. allait annoncer le lendemain. Ont-ils consulté leurs membres sur cette question importante? Il est permis d'en douter.

## Malgré tout il y a du positif

Il y a du positif, malgré tout, dans la prise de position de la S.F.M. Il y a le fait que Mme Proteau, dans sa première "aventure" politique, s'est comportée en professionnelle; si elle part sur un mauvais pied, elle n'est pas seule à en porter la responsabilité. Les premiers responsables, à mon sens, sont les employés permanents de la S.F.M. qui ont planifié l'assemblée annuelle et qui ont évité soigneusement de prévoir un atelier où la question du référendum aurait pu être discutée. Tôt ou tard, la S.F.M. apprendra qu'elle ne peut pas se moquer impunément de ses membres en agissant arbitrairement sur les questions du jour; il ne faut pas blâmer complètement, ou même principalement, Mme Proteau pour l'imbroglio actuel.

Au contraire, Mme Proteau et le nouvel exécutif dans son ensemble ont fait preuve de courage et de fermeté dans la défense de leur position; espérons qu'ils feront également preuve de tenacité et qu'ils revendiqueront nos droits (lire: des services bilingues) à chaque occasion, si banale soit-elle, qu'ils seront présents en tout temps lorsqu'un individu ou un groupe se butera à l'insensibilité gouvernementale dans ce domaine.

Je ne suis pas de ceux qui croient que l'exécutif de la S.F.M. devraient reculer face à la position adoptée sur le référendum (encore moins démissionner, comme certains l'ont suggéré la semaine dernière). Il est essentiel, par contre, qu'il fasse entériner cette position le plus tôt possible lors d'une réunion générale de ses membres. Si la position actuelle est approuvée, tant mieux. Par contre, il n'y aurait aucun déshonneur pour l'exécutif à ce que la S.F.M. adopte une position modifiée à la suite d'une telle réunion; au moins on pourrait parler de nouveau de la S.F.M. comme organisme intégral, et non pas comme d'un exécutif composé de quelques personnes, et des membres, qui n'ont rien à dire.

Une telle réunion, à laquelle tous les médias, anglais aussi bien que français, devraient être invités, pourrait faire beaucoup pour conscientiser la communauté manitobaine et même canadienne dans son ensemble au sujet des revendications légitimes des Franco-Manitobains.

## Lettres à LA LIBERTÉ

# Choqué par les déclarations du procureur général du Manitoba

M. le rédacteur en chef,

J'ai été choqué, mais non surpris, de lire le commentaire du ministre de la Justice provincial au sujet du référendum québécois et de la position de la S.F.M. Choqué parce que Gerry Mercier a déclaré que la séparation possible du Québec détruirait une garantie éventuelle des droits des Franco-Manitobains.

Cette déclaration est du chantage politique sur le dos du Québec et des Franco-Manitobains. C'est dire aux Québécois: acceptez le statu quo constitutionnel, sinon dites adieu à la minorité francophone. C'est dire aux Franco-Manitobains: acceptez le statu quo, sinon dites adieu aux miettes que les gouvernements pourraient vous donner pour "assurer" votre survie.

Pas surpris parce que le gouvernement Lyon, et les capitalistes dont il voit aux intérêts, a toujours eu une position chauvine. La Chambre de Commerce de Winnipeg, tous les leaders des partis politiques provinciaux, ont signé la pétition *People to People* qui ne reconnaît pas l'existence de droits nationaux pour le Québec. Le gouvernement Lyon n'a pas l'intention de garantir les droits des Franco-Manitobains. En accord avec les 3 autres premier ministres de l'Ouest, il a déclaré qu'il ne négocierait jamais avec le Québec.

Le débat central est le suivant: est-ce que les gens qui contrôlent ce pays vont reconnaître les droits des nationalités opprimées? On n'a pas besoin de creuser tellement pour se rendre compte que le Québec est une nation, non une province comme les autres, que les francophones hors Québec ne sont pas un groupe ethnique. Et ce sont des capitalistes comme Gordon, directeur de Stelco et de Sun Life, Taylor, président d'Air Canada, et Brown, prédident de Robin Hood, tous membres du Conseil pour l'Unité Canadienne, qui profitent des inégalités salariales dont souffrent les Québécois. La déclaration de Gerry Mercier ne vient qu'ajouter du poids à la campagne anti-québécoise qu'ils mènent.

Le peuple canadien-anglais, les nationalités opprimées ont intérêt à s'opposer à toute ingérence dans le choix des Québécois. La reconnaissance du droit à l'autodétermination du Québec fera avancer la lutte des Franco-Manitobains pour leurs **propres** droits nationaux. Ces droits regardent les francophones hors Québec indépendemment des droits des Québécois: autonomie régionale, i.e. un territoire franco-manitobain tel que la S.F.M. l'exprime, contrôle de leur éducation, services sociaux en français, etc...

Ceci m'amène à conclure sur la position de la S.F.M. concernant le référendum. La S.F.M. ne peut encourager un NON, c'est évident. Cependant, encourager les Québécois à voter OUI ne règle rien non plus. En tant que membre de la S.F.M. et du Parti Communiste Ouvrier, je ne peux me fier sur le P.Q. pour lutter contre l'oppression nationale. Dans *Bâtir le Québec*, le P.Q. est contre la parité salariale entre les travailleurs québécois et ceux de l'Ontario, il ne veut pas respecter les droits des Indiens et des Inuits vivant sur le territoire du Québec. Lévesque a déjà dit qu'il n'était pas intéressé à négocier pour les francophones hors Québec.

Ce n'est pas en se fiant au P.Q. ou à ses négociations avec Ottawa que les Franco-Manitobains feront avancer leur combat. Comme l'écrivait la présidente de l'ACFO dans *Le Temps*: "... nous profiterons du débat pour faire avancer nos dossiers..." La période référendaire devrait être une période pour faire avancer les droits des Franco-Manitobains tout en défendant le droit des Québécois à faire leur choix sans ingérence d'aucune sorte.

Bien à vous,

Charles Leblanc
Winnipeg
le 6 avril 1980

### Lettres à LA LIBERTÉ

**LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.**

**Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.**

**Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.**

## Des enseignants iront encore en France

Mme Norma Price, le ministre des affaires culturelles et du patrimoine a annoncé récemment que le gouvernement de la République française, en coopération avec le gouvernement du Manitoba, dans le cadre de l'entente culturelle France-Canada, offre à nouveau cette année des stages de perfectionnement de français à 21 enseignants manitobains.

Les stages auront lieu à Tours du 4 juillet au 2 août 1980 pour les enseignants de français, langue maternelle, et à Quimper du 2 au 29 juillet 1980 pour les enseignants de français, langue seconde. La France offre à chaque candidat(e) choisi(e) une bourse couvrant les frais de scolarité et de pension complète.

Lettres à LA LIBERTÉ

# Les périgrinations de l'heureuse gagnante du tirage Francofonds/C.P. Air

M. le rédacteur,

Me voici, l'heureuse gagnante du grand tirage Francofonds du 24 juin 1979, soit d'un vol pour deux à n'importe quelle destination desservie par C.P. Air (à l'exception des E.U.).

Voici le récit de mes mésaventures... de ce voyage.

La lettre officielle, qui me fut remise lors d'un banquet Francofonds au C.C. F.M. indiquait certaines restrictions. J'ai appris par la suite, que les billets du vol étaient marqués *"Space available"* autrement dit *"Stand by"* et ne pouvaient être remboursés en argent ou transférés à un autre, le genre de billets qu'on accorde aux employés du C.P. Air, me dit-on. En plus, on m'avisa qu'il serait difficile de voyager au cours de l'été ou au temps habituel des vacances, aussi que les billets étaient valables jusqu'au 30 juin 1980.

Après réflexion, j'ai cru bon de tenter ma chance vers février-mars. Ma nièce Cécile Roy-Dilay accepta avec joie de m'accompagner.

Après consultations auprès d'une agence de voyage locale qui semblait complètement désintéressée, parce qu'elle navait pas d'argent à faire avec le billet, nous avons trouvé entière satisfaction chez Deschambault de Saint-Boniface. Mlle Irène Rey nous traça un initéraire de voyage - Winnipeg à Honolulu, Hawaï.

Enfin le 8 mars, samedi matin, après une attente anxieuse de deux heures et demi à l'aérogare de Winnipeg, Cécile et moi - les dernières du rang avec nos billets *"Stand by"* - embarquions à bord de l'avion C.P. Air, vol direct de Winnipeg à Honolulu, et Dieu merci ce fut sans accroc.

À la suite d'une très belle semaine à Honolulu, le trajet de retour à Winnipeg fut très mouvementé...

Le vendredi soir, 14 mars, avec nos billets de retour pour cette date, nous arrivions à l'immense gare de Honolulu vers 18h40. Puisqu'il fallait téléphoner à l'avance pour assurer que nos noms étaient sur la liste d'attente, et que nous l'avions fait comme prévu, il fallait maintenant aller au guichet d'embarquement et attendre nos chances pour monter à bord de l'avion. Vers 21h on nous annonça que le vol avait été sur "réservé"; alors pas de place pour nous.

Cécile et moi (moi en chaise roulante) sommes retournées au guichet des vente de billets pour demander l'heure du prochain vol et c'était à 3h10, le matin du 15 mars, mais le vol n'allait seulement qu'à Vancouver. On décida de mettre nos noms sur la liste d'attente. Entre temps, nous sommes allées au *"Rain Shower Tree"*, un endroit de repos de quelques heures à prix modique, et situé dans l'aérogare même de Honolulu. Vers 1h30 nous étions en ligne à l'embarquement et vers 3h30 nous montions, très fatiguées, à bord de l'avion pour Vancouver.

Arrivées à Vancouver vers 11h20 (avance d'heure de 2 heures) et étant au courant d'un vol de Vancouver à Winnipeg vers le midi, ce qui fut confirmé, et après une heure de va-et-vient - douanes etc... - nous étions à l'embarquement avec une dizaine d'autres *"Stand by"*. Le voyage à Winnipeg était assuré. L'avion décola à 12h20. Malgré notre fatigue grandissante, nous étions contentes d'être en route pour Winnipeg.

Mais ce n'était pas fini! Voilà que l'avion atterrit à Edmonton pour une vingtaine de minutes. Cécile décida de téléphoner à son mari l'heure de notre arrivée à Winnipeg. Entre temps une hôtesse vient en vitesse pour me débarquer car les sièges étaient tous réservés. Malgré mes protestations et mon embarras, j'ai dû descendre de l'avion.

Un employé m'aida, en chaise roulante, à rejoindre Cécile et nous amena au guichet des billets de vente pour se faire dire qu'il n'y aurait plus de vol C.P. Air ce jour là; et pour le lendemain impossible, on ne pouvait nous garantir de places. Alors l'employé nous dit que probablement Air Canada, qui avait un vol sous peu, aurait de la place pour nous. (J'ai eu l'impression que ceci se faisait couramment avec les billets *"Stand by"* des employés des deux compagnies aériennes).

**(Suite à la page 7)**



# Déçu par le manque de consultation

M. le rédacteur,

Bonjour,

J'ai été surpris et déçu d'apprendre que la Société franco-manitobaine a pris position officielle dans le débat du référendum québécois.

J'ai été surpris parce qu'à l'assemblée annuelle récente de la S.F.M., les membres ont voté en faveur d'une résolution proposée par Julien Lévesque qui demandait à l'exécutif de cet organisme d'étudier les implications au niveau des Franco-Manitobains d'un vote "oui" ou d'un vote "non" et d'en aviser ses membres tout en ne compromettant pas les Franco-Manitobains à une option spécifique.

J'ai été déçu parce que dans son discours la nouvelle présidente de la S.F.M.,Gilberte Proteau a vivement encouragé les gens à s'impliquer et à s'exprimer: "dites-nous ce que vous voulez parce que la S.F.M. c'est vous autres." L'assemblée s'est clairement prononcée sur ce sujet, et par contre une semaine plus tard elle ignore le mandat qui lui était apporté et confié par la résolution Lévesque.

Que la majorité des Franco-Manitobains soit sympathique à l'option "oui" n'importe guère dans cette question. La chose qui importe est que l'assemblée n'a pas voulu se prononcer collectivement sur ce débat et que l'exécutif de la S.F.M. a cru bon d'aller à l'encontre du désir exprimé par ses membres. A quoi bon participer et s'exprimer?

La S.F.M. reçoit environ $500,000 de fonds publics pour exprimer en termes politiques des désirs et les aspirations des Franco-Manitobains, tout en défendant leurs droits. Il semble que des positions préparées par des organismes distants et souvent insensibles (F.F.H.Q. par exemple) ont plus de mérite et de pertinence aux yeux de l'exécutif que la volonté collective de ses membres. C'est malheureux!

Je vous prie, M. le rédacteur, d'accepter l'expression de mes sentiments sincères.

Merci,

Gérald Turenne
Saint-Vital
3 avril 1980

c.c.: Marie Déquier et Gilberte Proteau

## Lettres à LA LIBERTÉ

Rendues à l'embarquement d'Air Canada, tout semblait être en ordre à l'exception de nos billets C.P. Air inscrit *"Winner of Francofonds Inc. Promotion"*. Le commis nous dit en anglais "Je regrette, Madame, mais Air Canada ne peut hononer ce genre de billet". C'était comprenable.

Alors Cécile et moi avons décidé d'acheter des billets Air Canada, Edmonton-Winnipeg; au coût de $233.30 taxe incluse, et sous peu nous étions en route pour Winnipeg, attérissage vers 18h15. Nos valises, plus chanceuses que nous, furent expédiées en direct Vancouver-Winnipeg.

Il faut que j'ajoute ceci: à chacun des guichets d'embarquement nous avons eu des difficultés et des embarras comme "Ces billets, sont-ils à prix réduit" ou encore "quel genre de billets avez-vous, attendez ici". Les commis n'aimaient sûrement pas ce genre de billets et nous regardaient comme si on était des vauriens; nos explications ne semblaient pas adéquates...

C.P. Air devra repenser ses méthodes de publicité... car pour moi les billets que j'ai gagnés, don de C.P. Air, m'ont très déçue.

M. Raymond Poirier, directeur général de Francofonds, a essayé sans succès d'obtenir un remboursement d'argent, et c'est le pourquoi du retard de cette lettre.

Bien vôtre,

Hélène Blais
Transcona
le 17 avril 1980

# "La traduction dans les Cours manitobaines est une plaisanterie. Mais..."

M. le rédacteur,

J'aurais, en tant que traducteur à temps partiel dans les tribunaux à faire quelques commentaires au sujet de l'article "Dans les Cours manitobaines", parus dans **LA LIBERTÉ** du 3 avril 1980. J'espère que cette lettre sera publiée dans votre prochain numéro afin de donner aux francophones un différent aperçu des Cours manitobaines.

Je dois avouer avec Monsieur Desrosiers que la traduction dans les Cours manitobaines est une plaisanterie. Mais une plaisanterie d'un autre point de vue que celui de Monsieur Desrosiers. Il faut avouer que financièrement, la plupart de ces cas qui sont entendus en français (e.g. la Reine vs Desrosiers; la Reine vs Chartier le 29 février 1980) ne devraient pas être accordés. J'explique.

Lorsque le défendeur est sur le banc de témoins, et l'avocat de la Couronne lui pose une question en anglais, le francophone n'attend pas que le traducteur traduise la question en français, mais plutôt par quelques mots d'anglais. De quoi faire frémir le juge le mieux intentionné! Lorsqu'il se rend compte de sa "bêtise", il regarde le traducteur et même le juge, et d'un air bête il retourne à sa langue maternelle, essayant de faire croire à la Cour qu'il ne comprend pas l'anglais et qu'il a besoin de l'aide d'un traducteur...

Quelle plaisanterie, mais aussi, quel bel argent pour le traducteur, qui lui demeure silencieux car son travail se fait simultané, et qui malgré ce fait reçoit du gouvernement provincial vingt dollars pour chaque cas. Je crois que l'économie de la province ne peut pas se permettre des plaisanteries comme telles. Après tout le traducteur traduit lorsqu'il n'a pas d'aide des accusés! Mais la question en litige est: pour qui traduit-il? Car en réalité, existe-il un vrai besoin?

Souvent le demandeur fait semblant de ne pas comprendre l'anglais. Mais c'est plus fort que lui, et il tombe parmi l'humiliation et l'embarras lorsqu'il ouvre la bouche et qu'on entend la réponse en anglais! Monsieur Desrosiers et beaucoup d'autres devraient jouer leur rôle de meilleure façon de sorte que le juge et la Cour puissent vraiment croire qu'ils ne comprennent pas l'anglais et qu'ils sont au secours d'un traducteur et d'une Cour française. En tant qu'acteur il faudrait jouer son rôle correctement avant de pouvoir critiquer celui du traducteur. Monsieur Desrosiers! Sinon, un jour les juges en question et les Cours manitobaines mettront fin à ce petit jeu d'enfant. Qui sait? Peut-être qu'un jour le juge s'impatientera et criera "outrage au tribunal"!

Il faut ajouter que les services d'un interprète est un pas géant dans la Cour criminelle du Manitoba à Saint-Boniface. Il est bon que vous sachiez que la loi est un domaine très sérieux, et ce n'est point un endroit où l'on se heurte pour arriver à une décision. C'est pour ainsi que l'honorable Monsieur le juge Robert Trudel s'attarde, et met de l'emphase à traduire comme vous l'avez si bien décrit "à coups de hache" pour permettre à la Cour de bien saisir les faits pertinents de l'anglais au français. Les Cours du Manitoba ne peuvent pas se permettre d'acquitter quelqu'un sur un point technique de langue et non sur une question de droit!

Il est aussi surprenant de savoir que l'on peut faire croire à un reporter renommé et expérimenté comme Monsieur Bernard Bocquel que les accusés s'arrêtent à chaque seconde pour que la traduction soit faite! Je me questionne au-delà de tout doute raisonnable sur cette accusation! De quoi à faire encore frémir un juge!

La traduction simultanée est une bonne solution. Mais est-ce la réalité? Pour répondre à cette question nous n'avons qu'à regarder les débats de la chambre des Communes. Lorsque l'Honorable Pierre Trudeau lance une farce d'un ton sarcastique en français: combien de fois est-ce que cette farce nous arrive à l'oreille mal traduite et saccadée par des eh, euh, umh, cough, etc... Cela reste à désirer! Et pourtant ce n'est qu'un vocabulaire populaire. Tandis que dans une Cour criminelle, l'atmosphère et la traduction sont toujours sur un ton sérieux et plus soigné! Sans compter le stress et la pression parvenant les juges, les accusés et les avocats envers le traducteur.

Si nous prenons ces faits en considération, et l'âge de la traduction dans les Cours manitobaines, nous pouvons accepter une déposition "J'ai passé la voie ferrée" par "*I went through the railway station*" avec un sourire. Que l'interprète et même les juges ne s'inquiètent pas, après tout, Monsieur Desrosiers fut condamné pour excès de vitesse et non pour "speeding"!

Je suis d'accord avec Monsieur Desrosiers que le système judiciaire en français à la cour criminelle de Saint-Boniface n'est point à la perfection. Mais lorsque Monsieur Desrosiers pourra apporter un meilleur système qui répondra aux besoins de la communauté, je pencherai davantage de son côté.

Un individu qui prend la Loi au sérieux.

Sincèrement,

Roland Ayotte, Saint-Boniface,
le 3 avril 1980

# Des suffragettes au "Women's Lib" (3)

**Stéréotype:**

Un modèle rigide et anonyme à partir duquel sont reproduits, de façon automatique, des images et des comportements. "Une femme ne devrait pas être mécanicienne et un homme ne devrait pas écrire au sujet du Women's Lib" sont des stéréotypes.

# L'égalité des sexes: des efforts à consolider

**Il ne faudrait pas se faire trop d'illusions au sujet des progrès réalisés par les regroupements féminins depuis l'ère des suffragettes. En théorie au moins, nous sommes plus près que jamais d'en arriver à l'égalité totale des deux genres. Bien sûr il y a encore des lacunes à combler, mais dans l'ensemble on peut s'attendre à l'égalité "sur papier" d'ici peu de temps.**

**par Armand BÉDARD**

Une récente victoire à Ottawa nous fait penser dans cette direction. C'est le cas de six infirmières des pénitenciers fédéraux qui ont obtenu le droit d'être payées le même salaire que leurs confrères masculins. C'est le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale qui voit le jour. Auparavant, les employés masculins recevaient environ $2,000 de plus pour un travail semblable à celui des infirmières, même si dans la majorité des cas "ils" étaient moins qualifiés "qu'elles".

Des progrès aux niveaux légal et théorique accompagnés de quelques victoires isolées ne gagnent pas une guerre. Pour vraiment évaluer ce qui s'est passé depuis quelques années, il faut regarder de près la réalité quotidienne; là où le vrai statut de la femme se situe, s'améliorera et peut-être même connaîtra des revers.

Pour ce qui est de l'éducation, de plus en plus de femmes se dirigent vers les universités. En 1963, au Canada, il y en avait 37,000 et en 1973, ce chiffre se situait aux environs de 110,000; une augmentation de 300% en 10 ans seulement! Par rapport aux hommes, les inscriptions des femmes dans les facultés des sciences ont doublées; dans le commerce, l'administration et droit, elles ont quadruplées; en médecine et santé, le pourcentage a plus que doublé aussi.



**La solidarité des femmes constitue l'un des éléments-clé des luttes pour l'égalité des sexes.**

On note par contre que les inscriptions des femmes dans les facultés de musique et d'économie ménagère sont à la baisse. Pour ce qui est des inscriptions à temps partiel, on s'aperçoit qu'en 1973, et pour la première fois, il y a plus de femmes que d'hommes (70,000 contre 62,000).

La participation des femmes sur le marché du travail a énormément changé depuis 50 ans. En 1921, la proportion hommes/femmes se chiffrait par 90/20. Aujourd'hui elle est de l'ordre de 73 à 45. Concrètement: près de la moitié de toutes les femmes âgées de 14 ans et plus sont sur le marché du travail.

## Occupations populaires

Une meilleure éducation et une plus grande participation sur le marché du travail, voilà de bonnes nouvelles. Et bien non, car plus ça change, plus c'est pareil. La situation n'est pas aussi mauvaise qu'auparavant mais si nous examinons rapidement les 25 occupations les plus "populaires" chez les femmes on retrouve encore "sténo-secrétaire" en première place suivie de près par "travailleuses dans les magasins à épicerie et à rayons". Pas loin, on reconnaît réceptionnistes, coiffeuses, concierges, téléphonistes et opératrices de machines à coudre.

L'éducation ne semble pas avoir eu tous les effets désirés. Par exemple, à l'heure actuelle, seulement 3% des architectes sont des femmes. Ce chiffre est de 1.5% chez les ingénieurs et 8% dans les sciences naturelles et les mathématiques. Quand on y pense, il suffirait d'une bonne petite grève de toutes les sténos, téléphonistes et gardes-malades pour arrêter tout le pays...

Néanmoins, il se trouve ailleurs quelques signes plus encourageants que ces faibles pourcentages. Plus de femmes que jamais occupent des postes de direction et s'occupent de fonctions dites "professionnelles". Donc, graduellement mais très lentement, les femmes percent dans des domaines auparavant réservés exclusivement aux hommes. Il y en a qui diront que ces choses là prennent du temps; d'autres répondront que cela ne devrait pas prendre autant de temps. Quelque part, il y a un juste milieu. Mais entretemps, il y a des pièges de toutes sortes et des problèmes à surmonter. Bien des gens, surtout des femmes sont déjà aux prises avec ces problèmes.



**Il ne s'agit pas forcément de changer les rôles. Mais plutôt de les respecter et de les redéfinir.**

Le premier problème à considérer est certainement celui qui a toujours été à la base de toute l'inégalité: la question des attitudes. Et on le sait bien, les attitudes, ça ne changent que très lentement, à moins que des événements extraordinaires n'aient lieu.

Il n'y a pas si longtemps, il était encore acceptable de considérer le travail des enfants dans les usines comme étant "utile au développement de l'industrie". Il y a un peu plus d'un siècle, l'esclavage aux États-Unis se portait assez bien. Il a fallu une guerre civile avant que l'attitude de certains ne commence à changer. Pour bien d'autres encore aujourd'hui l'égalité entre les Blancs et les Noirs aux États-Unis n'est pas chose faite. Les arguments en faveur de garder les

enfants dans les mines et usines durant le siècle dernier étaient à peu près les mêmes qu'aujourd'hui lorsque l'on commence à parler de salaire égal pour un travail de valeur égale.

Typiquement on entend: "Mais qui fera ces travaux; Ça coûtera trop cher! On ne peut pas se permettre..." Vraisemblablement, la seule façon de contrecarrer les attitudes qui engendrent de tels commentaires sera de continuer à démontrer qu'il est préférable de s'ajuster que de résister.

Les attitudes néfastes en question produisent leurs propres munitions dans la forme des mythes. Une fois lancé, ces mythes font leur propre chemin et réussissent à leur tour à retarder l'évolution des événements. Parmi le chapelet des populaires, citons pour mémoire:

1 - Les femmes qui enlèvent des emplois aux hommes, les gagne-pain d'une famille. **Fait:** Dans presque tous les cas, les hommes n'ont soit pas postulé, ou ne sont pas qualifiés (ou n'en veulent pas...)

2 - Les femmes qui travaillent en dehors du foyer le font pour y amener un deuxième salaire. **Fait:** Plus de 40% des femmes qui prennent un emploi en dehors du foyer ont un statut de célibataire et un grand nombre ont des enfants à leur charge.

3 - Il y a des emplois pour ceux qui veulent travailler. **Fait:** Dans certains cas, c'est vrai mais à l'heure actuelle il y a 50,000 emplois disponibles au Canada contre un million de chômeurs. Parmi ces chômeurs nous retrouvons trois catégories distinctes: 1) les jeunes, 2) des personnes sans profession, et 3) des femmes.

## Degré de responsabilité

Un deuxième obstacle pour obtenir l'égalité des sexes se trouve au niveau de la mise en application du grand principe du mouvement féministe d'aujourd'hui; celui d'un salaire égal pour un travail de valeur égale. Être une personne qui peut voter et jouir d'une égalité légale est loin de l'idéal à moins que l'on commence à mettre en pratique ce principe.

Car, comme est le cas de tant d'autres situations, à moins que l'effet désiré ne se traduise en réalité de tous les jours, il peut demeurer au niveau du principe. On peut toujours se poser la question suivante: le travail d'une garde-malade n'est-il pas aussi important que celui du médecin? Bien sûr, il y a les différences dans le nombre des années d'entraînement ainsi que le "degré de responsabilité".

Mais ceux qui adhèrent au principe salaire égal/travail de valeur égale seront les premiers à répondre que, oui, il y a des différences, mais pas dans une proportion de six contre un. Un autre problème, encore plus épineux, se retrouve au niveau de la définition des mots "travail de valeur égale".

## Obstacles aux ambitions

Qui pourra définir la valeur relative d'un travail par rapport à un autre et comment pourrons-nous jamais démontrer que le fermier qui produit de la nourriture contribue plus ou moins au bien-être de la société que l'avocat? On sait pourtant ce qui arriverait à notre société si l'un ou l'autre cesserait de nous fournir ses services.

Concentrées dans des domaines moins rémunérateurs que les hommes, bien des femmes aspirent à travailler selon leurs talents et leurs ambitions. Mais il y a là des obstacles aussi anciens que l'humanité même. Comment augmenter le nombre de femmes dans des domaines où elles sont sous-représentées? Le système des quotas est une réponse possible. Tout simplement, on dresse un plan de cinq ans (par exemple), période pendant laquelle les démarches nécessaires seront entreprises pour assurer une représentativité plus équitable entre les sexes.

Cependant il faut faire attention. Il faut se rappeler qu'une approche semblable a été utilisée pour établir une sorte d'équilibre entre francophones et anglophones au sein de la fonction publique fédérale. Plus de dix ans plus tard, l'équilibre n'est toujours pas établi. Des francophones se font embaucher de façon plus fréquente qu'auparavant, mais le fait reste: des dizaines de milliers de fonctionnaires anglophones occupent toujours des postes désignés bilingues et beaucoup de ces postes existent depuis quelques années seulement.

En plus, les francophones sont loin d'occuper leur juste-part des postes désignés "hauts fonctionnaires". Une chose à retenir: les patrons peuvent toujours s'en tirer.

En temps normal, les "gens en place" trouveront toujours les arguments, excuses ou raisons pour retarder les réformes nécessaires pour arriver à une plus grande égalité entre les membres d'une société. Car, on le sait, la plupart des réformes coûtent plus cher que le statu quo. Présentement, nous sommes en pleine période de récession. On coupe ici, on coupe là. Sans doute, et comme toujours, ce sont les groupes les moins avantagés et les moins bien organisés qui auront à prendre le coup.

## Québécoises - égalité et indépendance

En septembre 1978, le Conseil du statut de la femme du gouvernement du Québec rendait son rapport au ministre responsable de ce même Conseil, Mme Lise Payette. Ce rapport de près de 400 pages, bien présenté et encore mieux pensé, s'intitule "Québécoises: égalité et indépendance". Dans le contexte politique de l'heure actuelle, le mot indépendance peut avoir plusieurs sens.

En lisant rapidement le résumé de ce rapport, on s'aperçoit en effet que l'on parle de plusieurs formes d'indépendance mais la direction générale des recommandations se situe très particulièrement au niveau de l'établissement de nouvelles lignes de conduite, de nouvelles approches, des meilleurs éléments de solutions et définitivement un véritable assaut sur les notions et traditions de dépendance de la femme au Québec.



**Sept (7) Québécoises sur dix (10) reçoivent un salaire inférieur au seuil de la pauvreté.**

Ce qu'il y a de plus frappant dans ce rapport c'est la facilité avec laquelle il s'attaque aux "vaches sacrées". En nommer même une seule voudrait dire en laisser trop de côté. Une citation suffit pour résumer le ton que prend ce rapport:

"Il faut non seulement augmenter le nombre des femmes à l'intérieur des structures économique, politique et juridique, **mais remettre en question ces structures mêmes**, et par là, **tout le système de valeurs** qui freinent l'autonomie des femmes et leur participation à la vie politique économique et sociale".

Ce rapport est définitivement supérieur à celui qui était présenté à Ottawa huit ans plus tôt, et dont nous parlions la semaine dernières. Huit années à "l'école" ont quand même porté fruit à en juger par la qualité de ce rapport.

Et comment les auteurs du rapport perçoivent-ils le rôle du Conseil du statut de la femme suite à la présentation de son rapport? Une seule phrase dans la lettre d'introduction résume tout: "Le mandat du Conseil du statut de la femme sera accompli le jour où les objectifs énoncés dans ce document seront atteints"...

C'est loin d'être fini... ça ne fait que commencer...



**Il s'en trouve toujours pour être plus à l'aise debout... Cherchez l'homme!**

# J'AI 20 ANS

# "Zone" a interprêté avec

**Le mercredi, 2 avril, à l'heure du midi, le public s'empressait de remplir les sièges du petit théâtre de poche au Collège de Saint-Boniface. Ambiance d'un campus universitaire! On avait annoncé "Charbonneau et le Chef" de McDonough. De plus, la troupe "Zone" venait de se classer au deuxième rang au Festival théâtral fransaskois.**

par Annette SAINT-PIERRE

La pièce, qui a tenu l'affiche plus d'un an lors de sa création, en 1971, par le Théâtre du Trident à Québec, a comme toile de fond le conflit syndical qui a éclaté dans la ville de l'amiante à Asbestos en 1949. La grève, qui a duré 140 jours, a marqué une étape tellement importante de la révolution industrielle dans la belle province que certains sociologues y ont vu le point de départ de la Révolution Tranquille.

Violence, brutalité, imcompréhension et pauvreté furent le lot des mineurs qui réclamaient de meilleures conditions de travail par le truchement d'un syndicat naissant. Le pouvoir de répression incarné dans la personne de Duplessis fut ébranlé par la forte résistance de Mgr Charbonneau. Hélas! l'affrontement entre le chef de l'État et le chef de l'Église devait dégénérer en une lutte à finir.

Loi et Justice, Droit et Charité, Orgueil et Humilité, Mensonge et Vérité, Capital et Travail, autant de résonnances dissonantes dans le coeur de deux hommes puissants. On connaît le vainqueur du duel si on suit la pensée du grand magnat de l'amiante, McDonald. Il fermera la mine avant d'acquiescer aux demandes des grévistes.

McDonough a été fidèle à l'histoire. Les personnages sont authentiques et la tragédie est un fait vécu. Ce qui est moins clair, c'est la raison véritable qui a entraîné Mgr Charbonneau à "démissionner" et à s'exiler en Colombie-Britannique. On doit beaucoup de reconnaissance à cet archevêque qui a sabré dans l'alliance du Trône et de l'Autel. Mais ... le mystère plane toujours sur certains méandres de cette histoire sociale, politique et religieuse.

## La tragédie

Avec "Charbonneau et le Chef," la troupe a compté plusieurs bons points. La tragédie québécoise a été amputée de plusieurs personnages. Des vingt-sept personnages qui en interprètent soixante-douze, on en a retenu six. Le chef (Daniel Fortier), McDonald (Guy Smith), Laroche (Francis Potié), Mgr Charbonneau (Roland Stringer), Mgr Courchesne (Pierre Trudel) et la voix à la radio (Denis Blouin).

## Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba***. Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place **au comité de parents de l'école Taché.**

# ÉCOLE TACHÉ

**L'école Taché est l'école française du nord de Saint-Boniface. Avec ses 225 élèves, ses 10 professeurs et sa directrice accueillante notre école rappelle le charme de l'école de campagne.**

**Les élèves proviennent de 134 foyers francophones et nous notons cette année une augmentation de 5 élèves sur l'an passé. L'inscription en maternelle se chiffre à 25 élèves.**

## Philosophie:

**La direction, le personnel et le comité de parents travaillent en unisson afin de faire de l'école un milieu chaleureux, accueillant et français, L'accent sur la langue et la culture est fort et les activités culturelles abondent.**

## Activités:

Le comité de parents est composé cette année de:
Ronald Valois - président, Michel Préfontaine - vice-président, Napoléon Boulet - trésorier, Claudine Bergeron - secrétaire, David Dandeneau - conseiller, Louise Fort - conseillère.

Le comité a participé activement et a fourni de l'assistance financière aux activités suivantes:

- fête de la journée d'accueil
- fête de Noël
- fête du Festival du Voyageur
- récompenses aux patrouilleurs.

En plus le comité a:

- créé une "banque" de parents-ressources
- documenté chacune de ses activités en détail afin de faciliter la tâche de ceux qui le feront dans les années à venir
- cherché à améliorer la communication entre le comité l'école et les parents par le truchement d'un bulletin de nouvelles
- cherché une solution aux problèmes suivants:

a) le manque d'espace au gymnase
b) le manque d'espace et de facilités du terrain de jeu

- fait demande au B.E.F. et au Centre des Ressources éducatives pour un livret et cassette de comptines pour les petits.

## Le festival des enfants:

Dans le cadre du Festival du Voyageur et en conjonction avec les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface, le comité de parents de l'école Taché a organisé une fête pour les enfants le dimanche 17 février.

L'invitation a été faite aux élèves de l'école Provencher et de la paroisse de la Cathédrale. Plus de 180 enfants et autant de parents ont répondu à l'invitation et sont venus chanter, danser et rire.

Le succès incontestable de cette activité a démontré le besoin d'activités culturelles pour les enfants à l'intérieur du cadre du Festival et il est souhaité que cette fête devienne une tradition.

# conviction un épisode de la "grande noirceur"

Les comédiens ont d'abord chevillé les séquences qui mettent en relief les protagonistes et les rebondissements de l'intrique. Le tout dure soixante-dix minutes environ. Aucune faiblesse chez les interprètes qui ont monté ce spectacle dans l'espace d'un mois. Ils venaient à peine de déposer les costumes de "La Dalle-des-Morts qu'ils en endossaient d'autres pour entrer dans la lice avec les troupes de la Saskatchewan.

## Baisement de la main

Les boutades qui ont provoqué le rire de la salle indiquaient que le climat des années 40 et 50 n'était pas inconnu ici: "Quand les coqs blancs (les Dominicains) et les coqs noirs (les Jésuites) se chamaillent, l'Union Nationale se porte très bien", de dire Duplessis. Et Laroche dira plus loin: "Le ministre du travail, c'est la barrette de la couette de Duplessis". Le baisement de la main du prélat était aussi très amusant... ce qui ne laisse pas douter de la sincérité du Chef.

Merci à Guy Ferraton pour la qualité de l'enregistrement du chant grégorien qui a créé l'ambiance nécessaire avant le sermon de Mgr Charbonneau, pivot de la pièce dramatique. En 1971, Jean-Marie Lemieux qui campait ce personnage avec beaucoup de panache était tellement dans son rôle que des spectateurs faisaient le signe de la croix avec lui. Aussi, je n'ai pu m'empêcher de détourner la tête pour voir si le public traçait le même geste que Stringer. J'aurais aimé vérifier la "force" du comédien qui nous parlait avec beaucoup d'émotion et de vérité. Hélas! on avait déjà éteint les lumières.

## Aigres-douces ou minaudières

L'affrontement entre les deux évêques est une scène qui culmine dans le représentation car les deux prélats ont raison. L'un veut demeurer fidèle à lÉtat pour la protection des institutions et l'autre ne voit pas à quoi serviraient les églises si l'on n'y enseignait pas la Vérité. Pierre Trudel adopte des mimiques courroucées, aigres-douces ou minaudières au besoin. Quand il prend un siège, il fléchit le corps avec lenteur, s'appuie au bras du fauteuil et cabre le torse avec dignité. Vrai évêque de Rimouski!

J'ai particulièrement aimé l'apparition fantôme du Chef qui assaille l'imagination de Mgr Charbonneau. La figure de Stringer porte l'"empreinte de l'angoisse; quand il s'éloigne du plein-feu, ses traits hagards expriment le déchirment de son âme d'apôtre. Il dit: "Les apôtres ne pataugeaient-ils pas dans la vie politique?" Non, on ne l'achètera pas. Mais la réplique du Chef est prégnante de signification: "Mais on peut vous faire obéir".

Fortier incarne le mieux Duplessis vers la fin du spectacle. Serait-ce parce qu'il est dans son bureau; un "maudit" s'échappe de ses lèvres, son gilet est suspendu à la patère, il affiche le sourire à la façon de Duplessis et il dit: "Dans mon diocèse... non, je veux dire mon territoire". Remarque savoureuse dans la bouche de Fortier qui nous en sert une non moins célèbre: "Les évêques, je les fais manger dans le creux de ma main".

Le tout n'était pas parfait. Mais, que les autorités ne soient pas bedonnantes, que Duplessis n'ait pas la chevelure traitée à la "brillantine", que les paletots soient froissés, que la statue du Sacré-Coeur soit manchote et que l'on ait envie d'aller épousseter les meubles ne sont que des détails si l'on s'arrête aux jeux de scènes, à l'incarnation des personnages, au maquillage "professionnel", à l'éclairage et à l'articulation des répliques qui s'imbriquent avec aisance dans le mouvement de l'action dramatique.

Comédiens de "Zone", vous venez de signer une belle page dans l'histoire du théâtre au Collège universitaire de Saint-Boniface.



**Les acteurs de la pièce. De gauche à droite: Pierre Trudel, Francis Potié, Guy Smith, Roland Stringer et (assis) Daniel Fortier.**

# Le nirvana bleu de la jeune musique

**L'envie d'être un peu fou s'est emparé d'un groupe de jeunes gens de chez nous qui l'expriment par le rythme et la chanson, par la "Danse du smatte". Cette composition (peu brillante mais entraînante) ouvrait tambour battant le spectacle qu'ils présentaient au Centre culturel avant Pâques. - Avec l'intention bien arrêtée de ne pas faire face de carême!**

par Rossel VIEN

Le groupe est dérivé du 100 NONS: une boutique à la fois obscure et bruyante de Saint-Boniface qu'on peut appeler un atelier de musique. Bien que je déteste le mot production et tout ce qui s'y rapporte, j'allais dire qu'il produit des interprètes en grand nombre, dont quelques-uns sont en passe de devenir vedettes.

On pense par exemple à Daniel Lavoie, dont j'entendais à la radio, juste après le concert du 30 mars, le "nirvana bleu" présenté avec moult flatteries par Jean-Maurice Bailly. "C'est pas l'ivresse qui fait que j'ai envie d'être soûl". Pas l'ivresse mais ce pourrait être une certaine musique, précisément, depuis qu'elle a pris des allures d'ivresse, pour ne pas dire des allures droguées, qui triomphent actuellement dans le "disco".

Une musique qui n'est pas désignée pour être écoutée dans un fauteuil, mais plutôt pour faire trépigner dans les brumes d'une salle assourdie, sous les éclairs en douche.

Soyons juste. Le 100 NONS ne vise pas à cette mécanique du son et des sous. Il se rapproche davantage de ce qu'on cherche et qu'on entend dans les festivals d'été, comme celui de *"Bird's Hill"*. On est plus proche d'un nirvana bleu, vert ou turquoise que du simple cabaret.

Ainsi, l'orchestre n'enterre pas les paroles; il se fait même très discret à l'occasion. Surtout chaque pièce se veut une ambiance et un ton particulier, et chaque interprète, une personnalité.

Si on ne s'attend pas à des révélations dans un groupe si jeune, en apprentissage par définition, on est surpris cependant par la maîtrise que démontre le sympathique Roger Rey, une assurance qui n'a rien de fanfaron; par Aline Campagne, un brin de fille qui déride une salle; par Monique Corriveau, charmante dans une chanson de mer qui appelle le large, espiègle dans "Je suis un sacripant"; ou par Catherine Bellefleur, qui jouit manifestement de ce qu'elle chante et de la batterie qui l'entraîne...



**Les participants à la soirée organisée par le 100 NONS.**

Le groupe butine aussi dans le folklore. "En montant la rivière", avec les Campagne et Bo Graham, bouclait délicieusement la première partie. Et aussi dans le kétaine: "Tabarnouche qu'a danse ben", présenté par Paul Campagne avec la casquette de pompiste appropriée. Ce genre de western frelaté a toujours du succès, notons-le, ici comme au Québec.

## Toile de fond noire

L'orchestre comprenait neuf musiciens, pas moins! On l'a trouvé fort souple, se pliant à ce qu'il veut. On a aimé en particulier le jeu de Jude Roy au violon, ainsi que les cordes en général. On aimerait que la direction en soit identifiée (ainsi que les auteurs des pièces).

Pour ma part, je ne trouve pas que les contorsions soient indispensables chez les instrumentalistes; mais j'admets que je ne suis pas au diapason des modes et des cultes (le mot n'est pas trop fort) qui entourent la musique "pop" de nos jours. D'autres trouvaient en effet que les joueurs ne se tortillaient pas assez!

Les costumes débraillés, tout à fait conformistes en cela, ne me dérangent pas; mais on doit dire que ceux de quelques filles auraient eu besoin d'une retouche.

L'éclairage était à point mais le décor funèbre de la salle Boutal, avec sa toile de fond noire, ses tentures et le gris nu et glacial de ses murs, jure avec un spectacle de ce genre!

Enfin, un spectacle qui a permis de redécouvrir le 100 NONS, en même temps qu'un secteur artistique franco-manitobain étonnant de ressources.



# Les petites nouvelles

## Des "Artistes de chez-nous" au C.C.F.M.

Jusqu'au 4 mai, le Centre culturel franco-manitobain présente une exposition intitulée "Artistes de chez-nous". Le public pourra aller y apprécier des oeuvres de Pauline Boutal, Adèle Arpin, Raymond Brunet, Denise Cochigyan, Juliette Cyr, Germaine Dansereau, Dolly (Labossière) Dennis, Marie Duhamel, Berthe Goertzen, Marcel Gosselin, Monica Hacault, André Seven Hawk, Donald Himbeault, Brigitte Lachance, Roger Lafrenière, Georges Léger, Hélène Lemay, Lorraine Létourneau, Berthe Palud, Lorraine Smith et Hubert Théroux.

## Les Blés au vent changent les dates du concert

Contrairement à ce que nous annoncions la semaine dernière, le concert annuel des Blés au vent n'aura pas lieu les 11 et 12 avril au Centre culturel franco-manitobain, mais bien les 8 et 9 mai en la salle Pauline-Boutal, toujours à 20h30. Les billets sont en vente au C.C.F.M. au prix de $4.00.

## *Heure de tombée*

le vendredi à 15h



# DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO 14

***État des revenus et des dépenses pour l'année terminée***

## le 31 décembre 1979

| | Revenus Actuels | Evalution budgétaire | Surplus (déficit) |
|---|---|---|---|
| REVENUS | | | |
| Gouvernement du Manitoba .......... | $5,838,526.11 | 5,786,164. | 52,362.11 |
| Gouvernements municipaux .......... | 2,738,156.00 | 2,738,156. | --- |
| Autres divisions scolaires ................ | 68,527.00 | 63,850. | 4,677.00 |
| Individus .......................................... | 14,732.81 | 9,600. | 5,132.81 |
| Autres sources ................................ | 15,335.00 | --- | 15,335.00 |
| Total des Revenus | $8,675,276.92 | 8,597,770. | 77,506.92 |
| DÉPENSES | | | |
| Administration-générale .................. | 332,930.57 | 326,620. | (6,310.57) |
| Administration-enseignement ......... | 224,419.89 | 227,765. | 3,345.11 |
| Enseignement .................................. | 5,258,080.08 | 5,273,355. | 15,274.92 |
| Éducation des adultes ...................... | 447.00 | 1,000. | 553.00 |
| Fonctionnement et Entretien: | | | |
| Edifices scolaires ............................. | 761,480.29 | 768,340. | 6,859.71 |
| Autres édifices ................................. | 9,585.52 | 10,125. | 539.48 |
| Transport des élèves ....................... | 661,241.62 | 664,800. | 3,558.38 |
| Autres services ................................. | 5,978.44 | --- | (5,978.44) |
| Capital | | | |
| Service de la dette ........................... | 819,824.51 | 819,825. | .49 |
| Autobus scolaires ............................ | 155,829.14 | 101,800. | (54,029.14) |
| Autres ............................................... | 140,947.69 | 150,175. | 9,227.31 |
| Transfert à l'intérieur du Manitoba .. | 329,524.89 | 304,300. | (25,224.89) |
| TOTAL DES DÉPENSES | $8,700,289.64 | 8,648,105. | (52,184.64) |
| **Surplus pour l'année** | (25,012.72) | (50,335.) | 25,322.28 |

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest Guenette Chaput, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples reseignements au bureau de la division à Sainte-Anne, Manitoba



# C'est la fête!

**Ce projet est rendu possible grâce à une subvention de Francofonds.**

## EN VISITE

Hélène Desjean, Commissaire national des Guides sera des nôtres du 26 au 28 avril 1980 pour célébrer avec nous le 45e anniversaire du guidisme franco-manitobain et le 70e anniversaire du guidisme universel... des fêtes à ne pas manquer!!! Il y aura des activités pour tout le monde.

**Ralliement des jeunes - le 26 avril 1980** au Collège de Saint-Boniface. Ce rallye s'adresse uniquement aux jeunes de l'Association.

**Ralliement des adultes - le 26 avril 1980** également au Collège de Saint-Boniface, est ouvert à tous les adultes qui ont le tour avec les jeunes et qui ne sont pas présentement impliqués. Un programme très intéressant sera présenté!

### Rencontres d'informations:

Bonjour!

Je me présente, Hélène Desjean, Commissaire national des Guides du Canada - Guides Catholiques du Canada (secteur français).

J'aimerais vous parler de notre association et des 17,000 jeunes qui en font partie. Ces jeunes que l'on retrouve un peu partout à travers le Canada se partagent en trois groupes:

les Jeannettes de 9 à 11 ans
les Guides de 12 à 14 ans
les Kamsoks de 15 à 17 ans.

Vous désirez en connaître davantage? Venez donc au "rendez-vous" soit à 14h ou à 20h, lundi **le 28 avril 1980** au 601, rue Aulneau.

Au plaisir de vous voir,

*Hélène Desjean*

Commissaire National

P.S. N'oubliez pas l'assemblée annuelle le 10 mai 1980 de 13h30 à 17h30 à la Maison Provinciale des Filles de la Croix 66, rue Moore.



Hélène Desjean

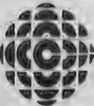



## Guides Catholiques du Canada

200, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba

Tél: 237-6217

# horaire de cbwft



## SAMEDI

### 12 avril

**8:25 OUVERTURE ET HORAIRE**
**8:30 PASSE-PARTOUT**
**9:00 LE CAPITAINE CARVERNE**
**9:30 ATTACHEZ VOS CEINTURES**
**10:00 LES HÉROS DU SAMEDI**
reportage sur l'haltérophilie
**11:00 ALBATOR**
Science-fiction
**11:30 TÉLÉJEANS**
Magazine jeunesse
**12:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU**
La Vie au bout du monde. Le long des côtes de Patagonie, l'équipe de la Calypso suit les traces du célèbre navigateur Magellan qui pénétra dans ces eaux pour la première fois en 1520

**13:00 DANIEL BOONE**
**14:00 CINÉ-JEUNESSE**
**Three Beetles.** Réalisé par Jan Rahac, en Tchécoslovaquie en 1976. Trois clowns habillés en insectes explorent un monde plein de fantaisies, un monde féérique
**Un bateau pour le tour du monde.** Documentaire réalisé par Raymond Barat, avec Ulric Steiner et son coéquipier André. Un homme laisse son travail pour se construire un voilier. Il part faire le tour du monde (Suisse). **Une médaille pour toutou.** Dessin animé.
**15:30 UN REGARD S'ARRÊTE**
**16:00 BAGATELLE**
**17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**18:00 NOIR SUR BLANC**
**19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY OU HORAIRE SANS HOCKEY:**
**19:00 RACE DE MONDE**
**19:30 JAMAIS DEUX SANS TOI**
**20:00 CAROLINE**
**20:30 LES BEST-SELLERS**
**La Croisée des destins**
**21:30 LA CONQUÊTE DU CIEL**
**Début.** Feuilleton relatant l'extraordinaire essor que connut l'aviation, tant civile que militaire, depuis les années '20 jusqu'à nos jours.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL NOUVELLES DU SPORT**
**23:00 CINÉMA**
**On achève bien les chevaux.**



(They Shoot Horses Don't They?) Drame réalisé par Sidney Pollack, avec Jane Fonda, Michel Sarazzin, Gig Young, Susannah York et Red Buttons. En 1932, une centaine de couples participent à un marathon venu en curieux accepte d'être le partenaire d'une jeune femme amère et déçue, qui espère trouver là la somme voulue pour refaire sa vie. Le concours se prolonge sur plusieurs semaines, amenant l'abandon progressif des concurrents épuisés (USA 69).
**01:00 CINÉ-NUIT**
**Wow!** Documentaire réalisé par Claude Jutra. Des adolescents échangent des idées sur la drogue, la jeunesse, l'amour, les parents, l'avenir, la politique, l'amitié. Illustration de rêves exprimés par les participants (Can. 69).

## DIMANCHE

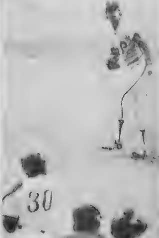
### 13 avril

**8:25 OUVERTURE ET HORAIRE**
**8:30 PASSE-PARTOUT**
**9:00 YOGI ET CIE**
**9:30 MON AMI GUIGNOL**
**9:45 LES PÈLERINS**
Confucius.
**10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR**
De Québec. Réal: André Thériault, CBVT-Québec
**11:00 LES ALCOOLIQUES**
**12:00 LA SEMAINE VERTE**
**13:00 L'UNIVERS DES SPORTS**
**14:30 D'HIER À DEMAIN**
Les Grandes Baleines (The Great Whales). Documentaire sur ces animaux très particuliers, les cétacés. Leur extermination représenterait beaucoup plus qu'une perte irrémédiable. Réal: Nicolas Noxon.
**15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU** Les Médecines **(1re de 5).** L'acupuncture: des recherches se poursuivent afin de voir dans quelle mesure cette technique peut être valable dans l'arsenal thérapeutique pour aider certains malades.
**16:00 PROPOS ET CONFIDENCES**
Inv.: Han Suyin **(2e de 3).** Réal. Jean Faucher.
**16:30 INITIATION À LA MUSIQUE**
L'Orgue. Réal.: Peter Symcox.
**17:00 SECOND REGARD**
**18:00 HEBDO-DIMANCHE**
**19:00 CHEZ DENISE**
**19:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Faut voir ça Luc Plamondon.** Parolier réputé, il a travaillé avec plusieurs artistes. Inv.: François Cousineau, Christian St-Rock, Germain Gauthier, Michel Berger, André Gagnon, Fabienne Thibault, Nanette Workman, France Castel, Diane Tell, Julien Clers et Robert Leroux.
**20:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**L'Observateur**
**21:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**L'homme et la musique (6e de 8).** Au carrefour de la musique. Le XIXe siècle touche à sa fin. Sur le continent américain, une synthèse sans précédent de cultures et de styles donne naissance à une activité musicale nouvelle chansons de Stephen Foster, "rags" de Scott Joplin et marches de John Philip Sousa. En Europe, Debussy et les impresionnistes font éclater des formes musicales séculaires, Strauss et Mahler enrichissent la palette instrumentale et Stravisky travaille au Sacre du printemps.
**22:30 TÉLÉJOURNAL SPORT-DIMANCHE**
**23:00 CINÉ-CLUB ●**
**Andrei Roublev.** Drame réalisé par Andrei Tarkovsky, avec Anatoli Solonitzine et Ivan Lapikov. Au 15e siècle, la Russie, occupée en grande partie par les tartares, divisée par la rivalité des princes, est en proie à la dévastation. Devant cette violence, le moine Andrei Roublev, peintre d'icônes, finit par refuser d'exercer son art (Russe65).

## LUNDI

### 14 avril

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES ORALIENS**
**9:30 OUVERTURE DU PARLEMENT**
**11:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX**
**11:30 ANIMAGERIE**
**11:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE**
**12:00 PASSE-PARTOUT**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:20 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:25 LE BASEBALL MILWAUKEE A TORONTO**




EN CAS DE PLUIE: horaire régulier
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE**
**15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL**
**16:00 BOBINO**
**16:30 AU COIN DE MA RUE**
Québec en petit
**17:00 LA FEMME BIONIQUE**
Science-fiction, avec Lindsay Wagner, Richard Anderson et Lew Ayres, Alex **(2e partie)** Un duel titanesque se prépare entre les deux merveilles scientifiques que sont Jaimie et le maître ordinateur Alex mis au point par l'idéaliste Cooper.

**18:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY OU HORAIRE SANS HOCKEY**
**Horaire régulier du lundi**
**21:30 LA PETITE PATRIE**
Téléroman de Claude Jasmin, avec Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Vincent Bilodeau, Louise Laparé, Christian Pasquier, Louise Rinfret, Robert Maltais, Guy l'Écuyer et Éric Gaudry. Larcin et tromperie légère. En pleine nuit, un voleur s'introduit au restaurant des Germain. Mais il est surpris pas Yvon Ranger qui passait par là Réal.: Florent Forget et Bruno Paradis.
**22:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD**
Au menu: la mousseline de sole à l'américaine et les cerises jubilé.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET LES SPORTS**
**23:25 LE CARDINAL DE FER: RICHELIEU**
Feuilleton réalisé par Jean-Pierre Decourt. Film de Jean-François Chiappe d'après l'oeuvre de Philippe Erlanger. Avec Pierre Vernier, Jacque Rosny et Christine Demaret **(3e et 6).** L'Amour et La Rochelle. Au cours d'un bal, l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre s'éprend de la reine de France.
**0:25 C'ÉTAIT HIER**
Documentaire réalisé par Jean Bacque et produits par Henri de Turenne O.R.T.F. L'histoire des 25 années de l'après-guerre basées sur des documents authentiques. De Pan-Mun-Jom à Dien-Bien-Phu. 1952-Américains et Français sont empêtrés dans deux guerres, l'une en Corée, l'autre en indonésie, sanglantes, lointaines et languissantes (soustitrés).

## MARDI

### 15 avril

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
**9:30 ANIMAGERIE**
**9:45 VIRGINIE**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
Anim.: Juliette Huot. Inv.: Benoit Marleau. Cuisine: préparation des escalopes de dinde farcies et fraises au poivre.
**11:30 LES ENFANTS DU 47 A**
**12:00 PAPA, CHER PAPA**
Comédie réalisée par W.G. Stewart. Série d'aventures avec Patrick Cargill, Natasha Pyne, Anne Holloway et Ursula Howells.
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 BOBINO**
**14:00 LE DISCOURS DES CHEFS**
**17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**18:00 CE SOIR**
**19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
Goofy prend des vacances. Goofy, grâce à la magie de Peter Pan, devient matador, détective, chasseur africain, chevalier et joueur de baseball.
**20:00 RACE DE MONDE**
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Paul Hébert, Monique Aubry, Robert Rivard, Michel Dumont, Louise Turcot et Marie Tifo.

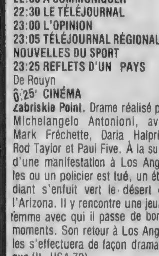


**20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI**
Téléroman de Guy Fournier. Avec Valérie Gagné, Serge Thériault, Donald Pilon et Gilbert Turp. Le Réfugié.
**21:00 OUI OU NON:** émission référendaire
**22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE**
Série sur la filière énergétique réalisée par Aimée Danis, Jacques Gagné et Yves Plouffe. Animateur: Gilles-Philippe Delorme. Reporter: Jean-Marc Carpentier. À la recherche de demain: les grands projets de l'an 2000 **(dernière).**
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT**
**23:25 RENCONTRES**
**Invité: Roland Sublon**
**23:45 CINEMA**
**Merveilleuse Angélique.** Aventures réalisées par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Claude Giraud et Jean-Louis Trintignant. Angélique s'est jointe à la bande des truands de la Cour des Miracles où elle vit avec Nicolas, son ami d'enfance. Ce dernier meurt au cours d'une échauffourée,mais Angélique est protégée par un policier. Sous un nom d'emprunt elle dirige bientôt une auberge que fréquentent les nobles. Un poèle pamphlétaire devient son amant (FR. -It.65).

## MERCREDI

### 16 avril

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER**
La Résurrection.
**9:30 ANIMAGERIE**
**9:45 TAM TAM**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
Anim.: Luc Durant et sa fille Pascale. Bricolage: Pascale demande à son père de lui fabriquer une armoire à épices.
**11:30 MADAME ET SON FANTÔME**
Avec Hope Lange et Edward Mulhare. Prod.: David Gerber. Médium contre fantôme.
**12:00 ACTION-SANTÉ**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 LE TEMPS DE VIVRE**
Inv.: un groupe de Saint-Alphonse de Thetford. - Information: les floralies internationales.
**16:00 BOBINO**
**16:30 PLACE DU FONDATEUR**
**17:00 COSMOS 1999**
En vedette: Maartin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. Un message d'espoir **(1er de 2).** Durant une défaillance du commandant Koenig, l'équipe d'Alpha détecte un super-croiseur voyageant plus vite que la lumière.
**18:00 CE SOIR**
**19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY**
**21:30 QUELLE FAMILLE!**
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle Lajeunesse, Johane Verne, Martin Lajeunesse, Michel Noël, Olivette Thibault et Nara de Varennes. Réal.: Aimé Forget.
**22:00 À COMMUNIQUER**
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT**
**23:25 REFLETS D'UN PAYS**
De Rouyn
**0:25 CINÉMA**
**Zabriskie Point.** Drame réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Mark Fréchette, Daria Halprin, Rod Taylor et Paul Five. À la suite d'une manifestation à Los Angeles ou un policier est tué, un étudiant s'enfuit vert le désert de l'Arizona. Il y rencontre une jeune femme avec qui il passe de bons moments. Son retour à Los Angeles s'effectuera de façon dramatique (It.-USA 70).



## JEUDI

### 17 avril

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES ORALIENS**
**9:30 ANIMAGERIE**
**9:45 OUFS**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
**11:30 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE**
**12:00 LES RICHESSES DE LA MER**
La Pêche au requin. Bien et Eva Cropp capturent un requin marteau pour le centre océanographique de Queensland. Ils constatent alors que les requins supportent mal la captivité sans doute parce qu'ils sont de grands nomades.
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 CINÉMA**
**Le Filleul** (the God Ghild). Western réalisé par John Badham, avec Jack Warden, Keith Carradine, Jose Perez et Bill McKinney. Un groupe de prisonniers s'enfuient de la prison de Fort Jebblins.Ils sont forcés d'aider une femme à accoucher dans le désert: la femme meurt et les prisonniers doivent s'occuper de l'enfant (USA 64).
**16:00 BOBINO**
**16:30 POP CITROUILLE**
**17:00 LES PIERRAFEU**
Fred à gogo.
**17:30 NANNY**
Avec Juliet Mills, Richard Long, David Doremus, Trent Lehman, Kim Richards et Waldo. La Poupée.
**18:00 CE SOIR**
**19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY**
Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
**21:30 PROPULSION CTF**
Animateur: Normad Harvey, Dir.
**22:00 DU TAC AU TAC**
Téléroman d'André Dubois, avec la collaboration de Jean-Pierre Plante. Avec Jean-Pierre Chartrand, Michel Forget, Christiane Pasquier, Véronique LeFlanguais, Normand Chouinard, Lionel Villeneuve et Béatrice Picard. L'Odeur du crime.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOUNAL RÉGIONAL NOUVELLE DU SPORT**
**23:25 CINÉMA:**
**Angoisses: Victime suivante** (Nest Victim). Drame réalisé par James Ormerod, avec Carol Baker, Maurice Kaufmann et Mark Mason. Durant une période estivale torride, un maniaque londonien se prend pour l'étrangleur de Boston et multiplie ses victimes (Br).

## VENDREDI

### 18 avril

**8:55 OUVERTURE ET HORAIRE**
**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
**9:30 ANIMAGERIE**
**9:45 LES CONTES DE LA RIVE**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
**11:00 MOIS AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS**
**(9e de 13).** La France: La Normandie.
**11:30 MADAME ET SON FANTÔME**
**12:00 CINÉASTES DE LA FAUNE**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:20 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:30 BASEBALL 80**
Les Philies de Philadelphie rencontrent les Expos à Montréal

**HORAIRE EN CAS DE PLUIE**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 LES ATELIERS**
De Winnipeg.
**15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX**
**16:00 BOBINO**
**16:30 LES HÉRITIERS**
**17:00 ARDECHOIS, COEUR FIDÈLE**
**3e de 6)** Ardéchois commence son tour de France en Compagnie de Ponteise qui lui enseigne les rudiments du voyage. Toujours à la recherche de Tourangeau, Ardéchois arrive à point pour sortir les Gavots et le Tourangeau d'un tournoi malhonnête.
**18:00 CE SOIR**
**19:00 HEBDO:** Une page de l'actualité manitobaine analysée par Louis Lemieux
**19:30 GÉNIES EN HERBE:** La Broquerie vs Ste-Anne.
**20:00 À COEUR BATTANT**
**Début.** Feuilleton réalisé par Daniel Bertoline. Avec Robert Toupin et Ghislaine Paradis. L'Afghanistan: pour l'honneur. Hélène et Jean-Pierre s'étaient rendus à Balkh, le sanctuaire du Bouz-Kashi, le jeu le plus violent de toute l'Asie. Devant des milliers de spectateurs, des centaines de cavaliers se réunissent chaque année au mois d'octobre pour se disputer un veau décapité et éventré, le Bouz. Certains d'entre eux sont même prêts à mourir pour gagner le Bouz-Kash.
**20:30 HORS SÉRIE**
**Début. La Couronne du diable.**

D'après l'oeuvre de Ken Taylor. **(1re de 13):** Si le monde m'appartenait. 1153-dès sa rencontre avec Aliénor, l'épouse de Louis VII, roi de France, Henri Plantagenet est séduit par sa beauté et son intelligence. À la mort de son père Geoffroy V. Henri hérite du Royaume d'Angleterre mais convoite aussi l'Aquitaine qui appartient à l'Aliénor. Il n'hésite pas à pousser la reine de France au divorce et à l'épouser.
**21:30 CONSOMMATEURS PLUS**
**22:00 L'ENJEU**
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT**
**23:25 CINÉMA:**
**Opération Omega** (Vanished) **(1re de 2).** Film réalisé par Buzz Kulik, avec Richard Widmark, Skye Aubrey, James Farentino et Arthur Hill. La disparition mystérieuse d'Arnold Greer, le conseiller special du président des États-Unis, laisse planer l'ombre d'un scandale sur la Maisson Blanche. D'autant plus que le président se refuse à tout commentaire et confie l'enquête au F.B.I. au mépris de la CIA (USA 71) (2e partie, ciné-nuit de 00H55).
**01:00CINÉ-NUIT**
**Opération Omega** (Vanished) **(der. de 2).** Film réalisé par Buzz Kulik, avec Richard Widmark, Skye Aubrey, James Farentino et Arthur Hill. Au cours de la campagne électorale, le candidat de l'opposition concentre son attraque sur le "scandale Greer" et somme le président de s'expliquer publiquement. Celui-ci repousse l'échéance au désespoir de ses collaborateurs (USA 71).



## Un Franco-Manitobain en vedette

Il est né le 17 mars 1949 à Dunrea, à 150 milles au sud de Winnipeg, il est Franco-Manitobain, et s'appelle Daniel Lavoie. Aujourd'hui, après des débuts difficiles, cet auteur, compositeur et interprète connaît le succès au Québec, particulièrement grâce à son troisième microsillon "Nirvana bleu".

C'est donc une vedette en pleine ascension qui se présentera devant le public du "Playhouse Theatre" le 28 avril prochain, après avoir donné un "mini-spectacle" c'est-à-dire fait une promotion (en bon français) à Sainte-Anne-des-Chênes, à l'occasion des assemblées annuelles du C.J.P., de la F.P.C.P. et de la F.A.D.O.M.

Voilà dix ans maintenant que Daniel Lavoie a quitté le Manitoba pour s'installer au Québec, qu'il a appris à connaître au cours de nombreuses tournées musicales. Il peut se prévaloir d'une quinzaine d'années d'expérience dans le métier d'auteur-compositeur-interprète. Mais en fait la carrière de la "vedette" n'a débuté que récemment, avec le lancement du disque "Nirvana bleu"...

340, BOUL. PROVENCHER
ST-BONIFACE (MAN.) R2H 0G7




# Festival des Chorales de Mélo-Mani

**Date:** le dimanche 13 avril 1980
**Endroit:** Centre culturel franco-manitobain
**Participants:** chorales enfants
chorales étudiants secondaires
chorales adultes

**Invitation spéciale:**

1 - aux choristes individuels
(venez apprendre le répertoire commun qui sera chanté aux Choralies Internationales, à Viaison-la-Romaine, en France, cet été).

2 - au public - assistez au concert/au banquet

**Participation:** à la journée est gratuite.
**Banquet:** $3.00 - enfants jusqu'à 12 ans, $4.00 - adultes/étudiants.
**Programme:** Inscription à 12h30 - Banquet à 17h30 - Concert à 20h00 (entrée libre).

**Venez encourager! Venez participer! Venez chanter!**



## Une soirée espagnole fort réussie

**"Rassembler des gens curieux de folklore", voilà le but que s'était fixé M. Roland Albérola, qui a récemment organisé une soirée espagnole à Saint-Boniface. Soirée à laquelle un groupe de chanteurs et de danseurs a interprété plusieurs danses et chants de la péninsule ibérique. D'autre part, l'assistance a pu goûter des mets typiques, excellemment préparés. L'initiative a été couronnée de succès et peut-être n'est-il pas interdit d'envisager un genre de Folklorama à l'année longue en encourageant d'autres manifestations de la sorte.**

# J'AI 20 ANS

Collège Universitaire de Saint-Boniface



## COURS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 1980

COURS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 1980
COURS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 1980
COURS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 1980

| DEPT. | SIGLE | TITRE DU COURS | SECTION | BLOC | SEM. | SALLE | PROFESSEUR |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FRANÇAIS | 44.093 | Grammaire et style | L01 | D1 | 3 | 1153 | L. Rodriquez |
| | 44.361 | Littérature canadienne-française | L01 | E7 | 3 | 2174 | A. St-Pierre |
| HISTOIRE | 11.221 | Histoire d'Angleterre depuis 1485 | L01 | E6 | 3 | 2174 | H. Ragoonaden |
| PHILOSOPHIE | 15.270 | Philosophie de la religion | L01 | E6 | 3 | 3141 | T. Soufi |
| POLITIQUE | 19.256 | Questions d'actualité en politique canadienne | L01 | D1 | 3 | 2174 | C. Saindon |
| PSYCHOLOGIE | 17.120 | Introduction à la psychologie | L01 | D2 | 3 | 1153 | S. Marchildon |
| SOCIOLOGIE | 77.221 | Histoire de la pensée sociologique | L01 | D2 | 3 | 2174 | H. Lamaute |
| PHYSIQUE | 16.227 | Physique pour biologistes | L01 | E7 | 1 | 3141 | S. Wilk |
| | 16.228 | Physique pour biologistes | L01 | E7 | 2 | 3141 | S. Wilk |
| ÉDUCATION | 43.202 | Psychologie de l'apprentissage | L01 | E6 | 1 | 1145 | F. Binette |
| | 43.302 | Orientation dans les classes | L01 | E6 | 2 | 1145 | F. Binette |
| | 63.212 | Littérature pour enfants | L01 | E7 Lun. | 3 | 1145 | R. Sawchuk |
| | 63.202<br>63.205/399 | Techniques d'enseignement en immersion | L01<br>L01 | E6<br>E6 | 1<br>2 | 1153 | B. Dirren |
| | 81.405 | Techniques de production | L01 | E7 Mer. | 3 | 1145 | P. Baril |

E6 — Mar. & jeu. — 19h00 à 22h00
E7 — Lun. & mer. — 19h00 à 22h00
— 21 avril au 17 juin
Sem. 1 — 22 avril au 23 mai
Sem. 2 — 26 mai au 27 juin

D1 — Lun. au ven. — 8h30 à 10h15
D2 — Lun. au ven. — 10h30 à 12h15
— 3 juillet au 15 août
Sem. 1 — 3 juillet au 23 juillet
Sem. 2 — 25 juillet au 15 août

# À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

## RUBRIQUE

# LA DERNIÈRE CHANCE

# La SFM dit OUI

**Ce qui suit est le texte intégral du communiqué de presse qu'a émis l'organisme pour faire connaître sa position par rapport à la question référendaire:**

A sa réunion du 26 mars dernier, l'exécutif de le Société franco-manitobaine a adopté, à l'unanimité, la motion suivante:

**"Que la S.F.M. se prononce dans la question référendaire par un OUI, dans l'esprit de ce qui suit:**

**La constitution actuelle du Canada, ne contribuant plus au bien-être économique du pays, ni au bien-être linguistique et culturel des Franco-Manitobains, la Société franco-manitobaine appuie un OUI au référendum du Québec qui demande une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples.**

**La S.F.M. trouve essentiel de renégocier la constitution canadienne et veut voir siéger à cette table de négociations:**

**1) le Gouvernement du Québec**
**2) la Fédération des francophones hors Québec (porte-parole des francophones hors Québec)**
**3) les anglophones du Canada**

**Le résultat voulu par le S.F.M. est un Manitoba économiquement fort où le Franco-Manitobain peut vivre en français sur son territoire."**

## Raisonnement

L'appui d'un NON au référendum québécois serait l'expression d'une satisfaction profonde de la part de la S.F.M. à ce qu'a vécu la collectivité franco-manitobaine depuis 1890:

a) nos droits, qui étaient garantis par la constitution canadienne, abolis par l'assemblée législative manitobaine et ignorés par le parlement canadien pendant plus de 90 ans;

b) un double système de taxation exigé pour le maintien de nos écoles pendant plus de 50 ans;

c) même devant un taux d'assimilation de notre population dépassant le cap du 50%, les gouvernements, à tous les niveaux, refusent encore catégoriquement de nous fournir les services essentiels pour que l'on puisse vivre en français, chez nous, au Manitoba.

Certains gouvernements provinciaux revendiquent depuis longtemps des redressements aux injustice économiques régionales. La Société franco-manitobaine, porte-parole d'une collectivité linguistique et culturelle résidant dans l'Ouest canadien, appuie ces revendications. Donc, soutenir le NON au référendum québécois signalerait également un accord explicite au système actuel de disparités économiques régionales.

En résumé, l'appui d'un NON au référendum du Québec équivaudrait à un "oui" aux disparités linguistiques et économiques que nous connaissons si bien et depuis si longtemps, d'abord comme francophones, puis comme "Westerners".

## Pourquoi appuyer un OUI

Tout d'abord, il est important de bien comprendre que le Québec et le Manitoba sont les deux seules provinces canadiennes rattachées à l'Article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Au niveau constitutionnel, les deux provinces sont identiques. Logiquement, on pourrait s'attendre à ce que le résultat **vécu** de telles garanties constitutionnelles soit au moins semblable. **Tel n'en est pas le cas. La conclusion: La constitution actuelle n'a pas rendu service, ni au peuple québécois, ni au peuple canadien-français, surtout aux niveaux linguitiques et culturels; il faut donc la renégocier.**

## Les résultats voulus pour les Franco-Manitobains:

**a) l'égalité des peuples** - Nous, Franco-Manitobains, sommes d'accord avec le principe de l'égalité des peuples et nous voulons le voir respecté autant à l'avenir et dans les mêmes proportions qu'il fut ignoré par le passé. Nous appuyons donc fortement cette revendication québécoise, car il faut que le seul groupe francophone d'importance au Canada se fasse respecter, avant que les autres collectivités francophones puissent en espérer autant.

**b) un territoire franco-manitobain - Si les Québécois veulent "une nouvelle entente fondée sur ce principe de l'égalité des peuples" où un Québec souverain serait associé économiquement avec le reste du Canada,** nous, Franco-Manitobains, voulons "créer un territoire franco-manitobain avec une cohésion et un sens de direction; territoire où le Franco-Manitobain est chez lui, où il vit sa culture et sa langue. Par un 'territoire', nous entendons un ou plusieurs endroits géographiques, des points de repère et des institutions où les Franco-Manitobains se regroupent et s'engagent dans des activités, comme Franco-Manitobains, que ce soit en région urbaine ou rurale."

Certains concluront, "Si vous appuyer un OUI au référendum, vous appuyez la séparation du Québec," D'abord, clarifions. La question dit: "En conséquence, accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?" Les mots importants sont: **le mandat de négocier.** L'histoire démontre que la constitution actuelle **n'a même pas** assuré le minimum nécessaire au développement des Canadiens français habitant sur le territoire manitobain. Il s'agit donc de négocier une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples, c'est-à-dire, de refaire la constitution. C'est dans ce contexte que nous voulons être entendus et compris.

## Conclusion

La réalité canadienne actuelle, soit deux grandes collectivités linguistiques et de multiples collectivités culturelles et régionales, loin de devoir être un problème paralysant, devrait normalement être une force enrichissante pour tout citoyen habitant le territoire canadien actuel. Le fait que cette réalité soit devenue un problème paralysant est symptomatique d'une insatisfaction profonde chez de nombreux individus et de nombreuses collectivités de diverses régions au pays. AGISSONS "POUR NE PLUS ÊTRE SANS PAYS".

## ANNONCES

### Veillée de danses carrées

Animée par Marc Rémillard et musique des "Danseurs de la Rivière Rouge", le vendredi 11 avril, 1980, à 20 heures, en la salle Ritchot, 80 rue Saint-Pierre, à Saint-Norbert.
Billets $3.00 par personne, chez tous les membres du comité culturel et du comité de parents de Saint-Norbert, ou encore téléphonez au: 269-2590.

Bienvenue à tous!

### LES AVEUGLES FRANCOPHONES ONT BESOIN DE VOUS

Le "**Christian Record Braille Foundation, Inc.**" est à la recherche de bénévoles francophones qui accepteraient de faire des enregistrements en français pour les personnes aveugles.

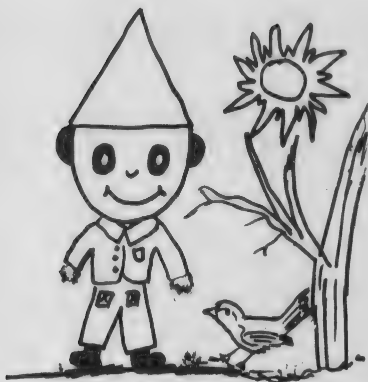
Si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez des personnes qui pourraient l'être, vous êtes priés d'entrer en communication avec l'agent d'information à la S.F.M., Norman Dupasquier, en téléphonant au; 233-4915.

# La Page de Bicolo . . .

*Cher amis,*

*As-tu remarqué que depuis quelques jours les oiseaux sont revenus? Les entends-tu? Le printemps est arrivé!*

**Bicolo!**



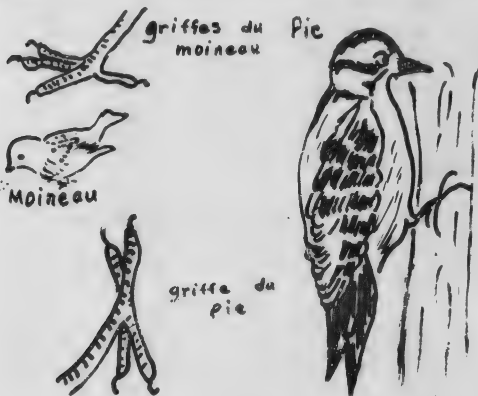
## Les oiseaux

Les oiseaux se ressemblent sur bien des points, mais ils n'ont pas tous la même façon de faire les choses. Chaque oiseau est équipé différemment par la nature.

Tous les oiseaux ont des plumes et des ailes. La plupart peuvent voler et sont à l'aise dans les airs.

La plupart des oiseaux que nous voyons se perchent. Leurs griffes sont faites pour se serrer autour d'une branche d'arbre. Ils ont quatre griffes, une en arrière et trois en avant.

Les **moineaux** sont des oiseaux qui se perchent. Ils ont un solide petit bec pour briser les graines. Ils se trouvent de la nourriture tout l'hiver et n'ont pas besoin de partir en migration quand vient la neige.




Certains oiseaux grimpent. Leurs griffes sont différentes, deux en avant et deux en arrière. Ils ont une queue droite pour s'appuyer sur les arbres. Celui que nous connaissons le mieux est le **pic**. Avec son bec très pointu, il creuse les arbres pour y chercher les insectes. Il vit dans un trou d'arbre mort ou dans un poteau.

Beaucoup d'oiseaux se nourrissent d'insectes, d'araignées et de vers; ceux-ci doivent partir en migration en hiver.

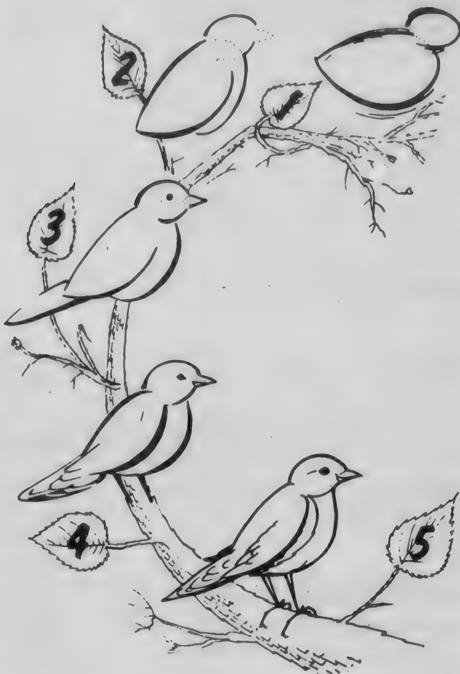
Parmi ceux-là il y a le **cardinal**; il est rouge avec un petit capuchon pointu sur la tête; il est très beau!

Le **geai bleu** est très joli; on l'appelle ainsi parce qu'il crie son propre nom: geai! geai! geai!

Il y a les oiseaux qui vivent au sol. Ils grattent la terre pour trouver leur nourriture. Ils ont trois fortes griffes pour creuser, et une plus petite en arrière; il y a la poule, la dinde, la caille, la gélinotte...etc.

## Dessine un oiseau

Voici un moyen facile de dessiner un oiseau. Suis les numéros et tu verras...




Certains oiseaux ont de magnifiques yeux adaptés à la vision de la nuit...tu en connais un, le **hibou**. Il vole silencieusement la nuit à la recherche de souris et de grenouilles.

Il y a les oiseaux qui marchent; on en voit sur le bord de l'eau, la bécassine, par exemple. Certains comme le héron, le butor, marchent dans l'eau, à la recherche de poissons; ils ont de très longues pattes.

Il y a encore ceux qui plongent comme le **martin-pêcheur**. Ces oiseaux survolent l'eau; quand ils aperçoivent un poisson, ils plongent la tête la première. L'aigle pêcheur lui, plonge ses pattes et enserre le poisson avec ses griffes puissantes.




Et puis il y a les oiseaux qui nagent; les canards, l'oie, la mouette,le goéland... Leurs pattes sont palmées pour mieux avancer dans l'eau.

Il y a des oiseaux étranges; le pingouin, par exemple, peut nager mais ne peut pas voler. L'autruche, elle, court plus vite qu'un cheval, mais ne peut pas voler.

La semaine prochaine, je te parlerai des NIDS d'oiseaux; les sortes de nids et les endroits que les oiseaux choisissent pour les faire.

À bientôt!

## COURRIER

**Cher Bicolo,**

Merci pour le calendrier, le stylo et le macaron.

J'aime tes concours. Je suis content d'avoir gagné.
Ton ami,

**Dennis Mulholland,**
Wabowden, Manitoba

**Cher Bicolo,**

Merci pour la belle t-shirt et le stylo. La chemise me va très bien. Je la mets pour aller à l'école.

Merci Beaucoup.

Ton ami,

**Norbert Collet,**
Saint-Claude, Manitoba

**Cher Bicolo,**

Je suis très content d'avoir été le membre gagnant de Club de Bicolo. Je te remercie pour le livre de bandes dessinées. J'aime lire la page de Bicolo chaque semaine. Encore une fois Merci!

Tom ami,

**Guy Damphousse**
Letellier, Manitoba.

**Cher Bicolo,**

Un merci spécial pour le joli calendrier avec les belles pensées qu'il contient. Merci aussi pour le stylo du Club de Bicolo. Je l'ai apporté à l'école. Le calendrier, je l'ai mis dans ma chambre.

Ton amie,

**Mireille Collet**
Saint-Claude, Manitoba

**Cher Bicolo,**

Je voudrais te remercier pour la belle paire de raquettes que tu m'as envoyée comme prix du Concours du Voyageur.

Ce prix est très beau et c'est utile aussi. Elles vont très très bien pour marcher dans la neige bien épaisse.

Alors merci!

Tom ami,

**Daniel Roy,**
Saint-Pierre-Jolys,

P.S. Si jamais tu veux aller en raquettes, tu peux venir avec moi.

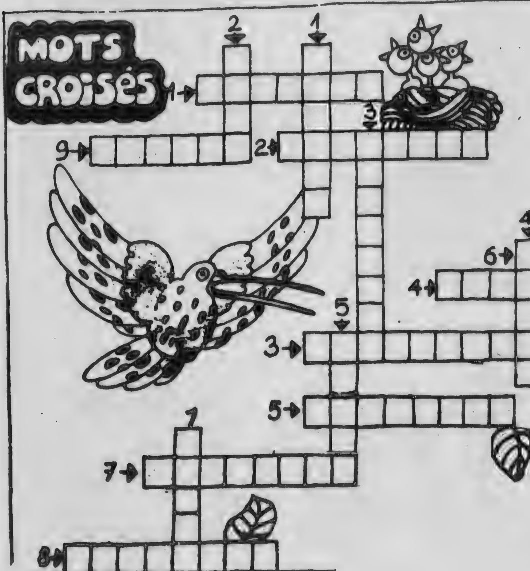
Des "Merci" pour les prix gagnés venant de: **Murielle, Guy et Paul Gauthier** de Sainte-Anne.

## LES OISEAUX CACHÉS...

Trouve les oiseaux qui ses sont cachés dans le feuillage. Identifie chacun en écrivant son nom.

**Colorie-les.**






**Vertical:**

1. Je suis le père des canetons
2. Noms des maisons des oiseaux
3. Nous faisons nos nids dans les cheminées d'Alsace
4. On dit "siffler comme un m... ."
5. J'entre dans la préparation des omelettes
6. Mon regard est perçant comme celui d'un...
7. Mes petits se nomment poussins
8. Je suis un oiseau sans gêne.

**Horizontal:**

1. Nous avons des ailes
2. Nous vivons au pôle Sud
3. Je chante comme un...
4. Je suis un flamant, je suis de couleur...
5. Je cours très vite
6. Une collection de livres de poche s'appelle comme moi
7. Nous sommes les plus petits oiseaux
8. Nous passons l'hiver avec toi
9. Les canards les ont palmés.

**Membre gagnant:** No 2417

**Ginette Grimard** age: 9 ans
Sainte-Anne, Manitoba.

**Réponse: Les oiseaux cachés.**
hibou, cardinal, roitelet, grive, corneille, canard, pic.

**Réponse: Mots croisés**

| Vertical | Horizontal: |
|---|---|
| 1. Canard | 1. Oiseaux |
| 2. Nids | 2. Manchots |
| 3. Cigognes | 3. Rossignol |
| 4. Merle | 4. Rose |
| 5. Oeufs | 5. Autruche |
| 6. Aigle | 6. Marabout |
| 7. Poule | 7. Colibris |
| 8. Corbeau | 8. Moineaux |
| | 9. Pattes |

# Nécrologie

**Soeur Marie Julienne s.d.s. née Léontine Préjet**

Dimanche le 31 mars est décédée au foyer Notre-Dame, de Notre-Dame-de-Lourdes, Sr Marie Julienne Préjet, des Soeurs du Sauveur.

Née à Lajo, France, le 26 août 1891 de Jean-Baptiste Préjet et de Léonie Marie Bouquet, celle-ci vint au Manitoba en juin 1900.

Elle entra chez les Chanoinesses des Cinq-Plaies à Notre-Dame-de-Lourdes en 1906 et y fit profession religieuse en 1913.

De 1906 à 1972 elle s'adonna avec grande générosité aux soins domestiques aux couvents de Saint-Alphonse, Saint-Lupicin, Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes.

En plus de sa famille religieuse Soeur Marie Julienne laisse dans le deuil deux soeurs, Madame Marie Rocher de Notre-Dame-de-Lourdes et Madame Louise Dacquay de Saint-Boniface.

Deux frères Casimir et Joseph et quatre soeurs Madame Elie Marcon (Antonie), Madame Louis Bourrier (Ernestine) Madame Pierre Fissot(Augustine), et Madame Omer Hébert (Julienne) l'ont précédée.

Les funérailles de Soeur Marie Julienne Préjet eurent lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le 1er avril. Les porteurs étaient six neveux: Firmin Rocher, Auréle Bourrier, Albert Dacquay, Maurice et Alban Préjet et Pierre Marcon.

M. l'abbé Joseph Choiselat, curé, officiait, assisté des servants Bernard Bosc, Louis Meyer, Roméo et Gilbert Durand. Celui-ci, dans son homélie, fit ressortir combien était belle la vie de cette religieuse qui avait donné 75 années de sa vie à Dieu et aux services du prochain dans des tâches humbles mais accomplies avec tant de générosité et de joie. La grandeur de cette personne était bien dans sa dignité d'enfant de Dieu et par la simplicité de sa vie elle nous a donné l'exemple.

L'inhumation se fit au cimetière local. Le salon funéraire Adam était chargé des funérailles.

Après la célébration de l'Eucharistie les parents et amis se rencontrèrent à la salle paroissiale pour un goûter préparé par les Filles d'Isabelle.

**REMERCIEMENTS**

La famille Préjet et les Soeurs du Sauveur remercient le personnel du foyer Notre-Dame, la chorale, les Filles d'Isabelle et toutes les personnes qui leur ont exprimé des condoléances à l'occasion du décès de Soeur Marie Julienne.

**REMERCIEMENTS**

La famille Jolicoeur désire remercier tous ceux qui lui ont offert des marques d'amitiés et de sympathie à l'occasion du décès de leur frère, l'abbé T. Joseph Jolicoeur, soit par participation à la messe, offrandes de messe, ou cartes de sympathies et fleurs.

Un merci spécial à M. l'abbé Henri Perron, vicaire général, qui célébra la messe et tous les membres du clergé qui participèrent, aux membres de la chorale, les porteurs, et tous ceux qui ont rendu service en cette occasion.

---

Lundi le 31 mars, 1980 M. & Mme Arthur Grégoire de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba se sont rendus à l'archevêché de Saint-Boniface visiter un cousin et une cousine, Mgr Antonio Champagne et Soeur Isabelle Champagne. Monseigneur Champagne est âgé de 88 ans et fut très heureux de bénir un chapelet que j'ai moi-même fabriqué.

Arthur Grégoire est âgé de 77 ans. Le chapelet mesure dix pieds de longueur totale. Chaque grain est en bois; bois qui vient de la rivière rouge de Saint-Jean-Baptiste, a été travaillé par moi, fait à la main avec un couteau de poche.

Ce chapelet est un cadeau de Pâques 1980 pour mes huit enfants et aussi pour mes quatorze petits-enfants, afin qu'ils n'oublient jamais leur prière et qu'ils aient la protection de la Sainte Vierge Marie tous les jours de leur vie.

**M. Arthur Grégoire**
Saint-Jean-Baptiste,
Manitoba.

---

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE LOUIS PIERRE BAZIN, du village de Saint-Claude, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 -170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 15e jour de mai 1980.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba ce 31e jour de mars 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY

Procureurs de la succession.

---

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JULIA DeVOLDER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Emile DeVolder.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15e jour du mois de mai, 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er avril, 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET

Procureurs de la succession

---



---

# GROUPE D'ETUDE SUR L'AIDE AUX ETUDIANTS

- Le groupe d'étude fédéral-provincial sur l'aide aux étudiants revoit en ce moment les programmes canadiens actuels et les choix qui s'offrent quant à l'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, liés aux besoins financiers des étudiants;
- le public est invité à présenter son point de vue par écrit. Tous les aspects de l'aide aux étudiants, ou certains de ces aspects, tels des choix pour la continuation, la modification ou le remplacement des politiques et programmes fédéraux et provinciaux existants, peuvent être abordés;
- on peut obtenir de plus amples renseignements auprès du: Groupe de travail fédéral-provincial sur l'aide aux étudiants, C.P. 2211, Succursale P, Toronto, Ontario M5S 2T2;
- la date de remise des documents est fixée au 1er juin 1980.



Secrétariat d'Etat | Secretary of State

Conseil des ministres de l'Education (Canada) | Council of Ministers of Education, Canada

---



**M. MAURICE THERRIEN**, directeur général de La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba a le plaisir d'annoncer la nomination de **M. JEAN GAUDRY**, au poste de gérant de bureau à La Centrale des Caisses Populaires.

M. Gaudry, bien muni d'expérience en affaires, assuma ses fonctions le 7 avril. Il a travaillé comme comptable au Canadien National depuis plusieurs années. M. Gaudry détient la désignation APA et est en troisième année de CGA

**La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba Ltée**

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Bureau de la minorité de langue officielle

Le Ministère de l'Éducation à Régina recherche un directeur général pour le bureau de la minorité de langue officielle. Il s'agit d'un poste à hautes responsabilités sous l'autorité directe du sous-ministre.

Le titulaire aura la responsabilité de la direction administrative, ainsi que de la bonne marche des programmes et de la politique de développement. Il assumera également la coordination des activités requises afin d'exécuter les programmes existants en langue française et ceux qui seront développés par le bureau. Le directeur général aura un rôle important dans l'établissement et le maintien des activités de liaison au sein du ministère et avec les groupes extérieurs au gouvernement au sujet des problèmes posés par l'éducation en langue française.

Les candidats devront être bilingues, posséder un diplôme universitaire d'études supérieures dans le domaine concerné et avoir une expérience d'éducation en langue française ainsi qu'une expérience professionnelle avec des agences gouvernementales ou autres, ou une combinaison équivalente de formation universitaire ou professionnelle.

**Salaire:** $26,868 - $33,300 (salaire en voie de révision)

**Le numéro du concours:** 121014-0-146

**Date limite:** 19 avril 1980.

Veuillez adresser votre curriculum vitae et vos références, en indiquant le titre du poste, le ministère, et le numéro du concours à:

**Saskatchewan Public Service Commission,**
**3211, rue Albert**
**Régina, Saskatchewan**
**S4S 5W6**

## LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

**est à la recherche d'un(e)**

## DIRECTEUR(TRICE)

qui sera responsable de la gérance
de la **MAISON RIEL**
lieu historique national

**Responsabilités:**

les activités quotidiennes de la maison Riel, y compris les services d'interprétation, les services aux visiteurs, les travaux généraux, la tenue des livres et la préparation du budget et l'administration.

**Exigences:**

- connaissance, formation ou expertise en la gestion et l'administration d'un programme, de préférence dans un parc ou musée;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- connaissance de l'histoire de la Rivière-Rouge et du Manitoba en général, et de l'histoire des familles Lagimodière et Riel en particulier.

**Salaire: à négocier.**

Envoyer votre candidature avec votre curriculum vitae avant le 27 avril 1980 à la

**Société historique de Saint-Boniface**
**C.P. 125**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 3B4**

## On est à la recherche

de personnes ambitieuses capables de travailler pour elles-mêmes. Ces personnes pourraient travailler à temps partiel ou à plein temps dans leur propre village ou paroisse.
Toute correspondance sera tenue confidentielle.

**Envoyez vos demandes à:**

**Directeur du personnel**

**Entreprises G & L**
**Minnedosa, Manitoba**
**R0J 1A0**

## À VENDRE

**Excellente terre à Piney** - 1216 acres cultivés avec bungalow de 3 chambres à coucher - hangar pour machines - 9 graineries en métal, ancienne étable. Appeler Steinbach **1-326-9872** le jour ou **1-326-1737** après 18h.

## À VENDRE

**- Plage Albert -** Chalet de 3 chambres à coucher, complètement meublé, salle de bains avec système d'égouts - fosse septique -, eau courante. Tout près de la plage, grand lot boisé. On demande **$19,5000.00 seulement.** Propriétaire accepterait une hypothèque, si nécessaire.

**Omer Lamoureux. 233-1768 ou 237-1476.**

## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FATIMA
### de Maillardville, Colombie-Britannique

est à la recherche de

## PROFESSEURS BILINGUES

Les candidats choisis doivent:

- posséder un certificat d'enseignement;
- être bilingues;
- être dynamiques

**Salaire:** à négocier
**Date d'entrée en fonction:** septembre 1980.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

**M. Raymond Lemoine, directeur**
**Ecole Fatima**
**747, Alderson Avenue**
**Coquitlam, Colombie Britannique**
**V3K 1T9**

## AGENCE D'ASSURANCES DEMANDE

**Une personne compétente avec connaissance de la dactylographie, facilité d'expression écrite et verbale dans les deux langues officielles.**

FONCTIONS:

— responsabilitées variées, entre autre, tenue générale des échéances mensuelles de contrats propriétaires occupants.
— Contact avec le public.
— Service d'autopac.
— responsabilitées de routine journalière de bureau.

*Pour plus d'informations composez **247-4816** ou faire parvenir votre curriculum vitae à*

**la case postale 129,**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 3B4**

## AIR CANADA

DEMANDE

## SECRÉTAIRE

- il s'agit d'un poste permanent à la direction finances
- l'intéressé(e) doit être compétent(e) en sténo-dactylo et devra subir un examen
- doit posséder de 3 à 5 ans d'expérience
- doit être parfaitement bilingue
- devra travailler au centre ville
- échelle de salaire: de $1,000.08 à $1,421.86 par mois
- tous les avantages sociaux sont offerts

S'adresser au:

**Bureau d'emploi**
**Pièce 1111, Immeuble Richardson**
**Winnipeg, Manitoba R3C 2N2**

**Téléphone: 985-5689**



## METRO AGENCIES LTD

**294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182**
**Nap et Bernice Res.: 269-3360**
**Ron Res.: 257-2267**

## EN DEHORS DE LA VILLE

### "Public Open House"

**Samedi** le 12 avril
**Dimanche** Le 13 avril **13h.à 17h.**

**Considérez-vous déménager hors de la ville?**

Profitez de cette opportunité de visiter ce merveilleux domicile! Que ceci soit votre invitation; prenez le temps de voir la valeur et la qualité de cette habitation à prix abordable. Appeler Ron pour directions.



**Île-des Chênes**

Bungalow - 5 ans d'âge - bâti sur un lot de 90' x 120'; 3 chambres à coucher. Un bon placement pour votre famille, seulement à 15 milles de Winnipeg.

**Nouveau sur le marché!**

Magnifique bungalow, salle à manger et salon en forme de L, salle de récréation, atelier et garage. Près de toutes commodités, sur un beau lot à Saint-Vital.

**Duplex ou maison simple**

Le choix est simple et est le vôtre. Belle maison de 1 1/2 étage, bien située sur un joli lot, comprenant: 1 chambre à coucher au 1er étage et 3 chambres à coucher au rez-de-chaussée avec chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Genre de maison très recherché aussi n'attendez pas!

## À VENDRE

**Saitn-Boniface - nord** **$ 17,000**

Maison 4 pièces - 2 chambres à coucher - jardin - garage - lot 33 x 120. Vendeur disposé à considéerer toute offre raisonnable.

**Hubert VANKRIKEN - 222-1265**

**CENTURY 21 - CARRIE REALTY - Tél: 233-1999**

## LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche de

## 14 JEUNES ÉTUDIANTS

**pour travailler sur un projet "Camp d'Eté 80" dont:**

-1 surveillant (du 5 mai au 5 septembre)
6 animateurs (du 9 juin au 29 août)
7 moniteurs (du 30 juin au 29 août)

**Conditions d'admissibilité:**

- bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- être soit étudiant universitaire ou secondaire
- connaissances dans le domaine de camps, activités en plein air, etc... seraient un atout mais pas nécessaire.

**Les dates limites pour soumettre vos demandes sont**

- le 11 avril (pour le poste de surveillant)
- le 2 mai (pour animateurs et moniteurs)

**Salaire:**
$189.00/semaine (pour le surveillant)
$126.00/semaine (pour animateurs et moniteurs)

Si tu es intéressé à un de ces postes, envoie ton curriculum vitae au



**Conseil Jeunesse Provincial,**
273 rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

# Les petites annonces

**À VENDRE** - pick-up Toyota avec "cargo-cap". Bon état. Prix demandé: $1,500.00 ou meilleure offre. Téléphoner: 452-7415 après 17h.
**-283-**

Homme ayant 20 années d'expérience entretien des bâtiments, ouvrier plombier, etc... a travaillé à l'hôpital et à l'école; capable de rénover des maisons-cherche un emploi permanent. Ecrire boîte postale 291, LA LIBERTE.
**-291-**

**À LOUER** - $390.00-grande maison de 2 étages à Norwood près des écoles, autobus, hôpital et magasins. 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, salle à manger. Attrayante maison sur grand lot cloturé avec double garage.Disponible le 1er juillet. Références requises pour rendez vous appelez: 233-3688.
**-289-**

**À LOUER** - promenade Enfield Crescent - un appartement d'une chambre à coucher, entrée et toilette privées, poêle et réfrigérateur, lot de stationnement. Idéal pour femme seule ou jeune couple. Situé près des magasins, autobus, de l'hôpital et du collège. Libre le 1er avril. Composer 247-3190.
**-271 -**

**À LOUER** - appartement de 5 pièces au rez-de chaussée - 2 chambres à coucher - réfrigérateur et cuisinière inclus - laveuse et sécheuse (pour personnes responsables) - $220.00/mois - Téléphoner: 257-3651
**-292-**

**À LOUER** - rue Horace, Norwood. Appartement de 3 pièces, entrée et salle de bains privées. Libre le 1er mai - Tél.: 247-6509.
**- 296 -**

**À VENDRE**- à Southdale, bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine, grand salon. salle à manger, plafonds cathédrale, salle de bains; sous-sol complètement aménagé, grande salle de jeux avec foyer, bar, bibliothèque, chambre supplémentaire, salle de lavage, et salle de bains complète. Les 2 étages sont recouverts de tapis. Garage attenant - Hypothèque à 10 3/4%. Près des écoles anglaises, du transport aux écoles françaises, et du transport public. Pour rendez-vous - téléphonez après 13h. - 257-4694. Pas d'agent.
**-282-**

Une maman avec expérience qui aime les enfants, les garderait chez elle du lundi au vendredi ou en fin de semaine (de préférence nouveau-nés à 3 ans) $5.00 par jour. Téléphoner - 247-8022.
**-285-**

**À VENDRE** - Maison 36 Baie Tougas Sainte-Anne - prix: prix:$39.900-1008 pieds carrés-téléphoner: Raymond Simard - 237-4798 ou Benoit Simard - 233-8096
**-284-**

**À VENDRE** - "1979 Buick Park Avenue" toute équipée, intérieur deluxe, 15,000 milles, (1 propriétaire), n'as pas servi cet hiver, $11,000 (neuf $14, 500). Téléphonez à l'heure des repas, (1) 367-8324 (Pine Falls).
**- 297 -**

**À LOUER** - Saint-Boniface - appartement de 3 pièces au rez de chaussée d'un fourplex. Cuisinière, réfrigérateur et stationnement inclus. $225.00 par mois plus hydro. Téléphonez: 247-4815 ou après 17h: 233-2747.
**- 301 -**

**À LOUER** — Appartement de deux chambres à coucher, tapis, - usage de machine à laver et sécheuse - place de stationnement, entrée privée, haut d'un duplex sur l'Avenue de la Cathédrale. Libre le 1er mai. Pour personne seule ou couple qui travaille, aimant la tranquillité. Téléphoner: 247-6089
**-288-**

**À LOUER** - appartement de 2 chambres à coucher - 236 rue Kitson dans un duplex - Tél.: 233-1069.
**- 295 -**

**À SOUS-LOUER** - à Saint-Vital - Appartement moderne de 2 chambres à coucher. Hydro, piscine, sauna et 2 places de stationnement au sous-sol. $290.00 par mois. Communiquer s.v.p. avec Léo Lagassé - domicile - téléphone: 253-4973 ou bureau, téléphone: 233-8053.
**- 299 -**

**À VENDRE** - 1975 Chrysler Newport - 4 portes "400 c.l. 4 barrel" - 63,000 milles demande $2800.00 - téléphoner: 1-422-8091
**-287-**

**À VENDRE** - village de Sainte-Anne - 4 plex, bâti 1974 - 3 appartements de 2 chambres à coucher, 1 appartement de 1 chambre à coucher. Toujours occupés. Paiement: argent comptant ou échange considéré. Téléphoner: 1-422-5610.
**-293-**

**À LOUER** - à Saint-Boniface - un appartement d'une chambre à coucher, entrée et salle de bains privées, poêle, réfrigérateur et stationnement inclus. Libre le 1er mai. Téléphone: 247-9274.
**- 300 -**

**À LOUER** - Garçonnière au 2e étage, meublée - libre le 1er avril - $150.00/mois - téléphoner: 233-0965.
**-286-**

Valeur de 50,000.00 - vente privée - $42,900.00 - Bien située, rue Cunnuington à Saint-Vital, 5 minutes de Saint-Boniface - maison solide 1 3/4 étage, entièrement rénovée. Toit, fenêtres, tapis, et revêtement de sol, neufs. Peint intérieurement et extérieurement. Sous-sol à la grandeur, congélateur, poêle et réfrigérateur inclus. Salle à manger avec lustre. Beau grand lot de 50'. Complètement privé. Garage. Une petite distance de marche de l'école et du parc. Libre le 30 avril. Téléphoner: 255-2825.
**-290-**

**À SOUS-LOUER** - rue Goulet à Saint-Boniface - garçonnière avec balcon, libre le 1er mai. $184.00 par mois, inclus eau, chauffage, électricité - poêle et frigidaire - piscine extérieure Veuillez appeler à 247-551: après 13h30.
**- 298 -**

**À LOUER** - un appartement de 2 chambres à coucher, situé rue Ritchot à Saint-Boniface. Téléphonez au: 233-7667.
**- 302 -**

## Les petites annonces

## "GRATUITES"

**À VENDRE** - Roulotte Edson 1976, 21 pieds, accommode six personnes, toute équipée avec air climatisé - aubaine de fin de saison - composer 1-424-5204.
22-801-23C

**VENTE PRIVÉE** - A cause de départ, beau bungalow, sur beau grand lot paysagé - 2 chambres à coucher - tapis mur à mur au salon avec dînette. Sous-sol complet avec salle de jeux - pouvant être converti à une chambre à coucher - garage. Composer 233-2933.
20-786-JNO

**MAISON À LOUER** - rue Masson - 3 chambres à coucher - $250.00/mois - composer 233-3359.
22-798-22C

**VENTE PRIVÉE** - 221 rue Centrale, Sainte-Anne, Manitoba - Bungalow de 3 chambres à coucher - beau grand lot 79' x 163' - garage attenant - sous-sol fini - 2 salles de bains - tapis mur à mur dans le salon et chambre à coucher - composer 1-422-5230.
22-799-23C

**À VENDRE OU À LOUER** - Saint-Pierre-Jolys - bungalow de 3 chambres à coucher - garage - 1 1/2 salle de bains - sous-sol complet - 1392 pieds carrés - lot de 132' x 232' - libre immédiatement. Contacter le propriétaire, Claude Hébert à 433-7472.
21-793-JNO

**À VENDRE** [illegible] sécheu[illegible]no, Yam[illegible] - Fender[illegible] co[illegible]
[illegible]-23C

**VENTE PRIVÉE** - Sainte-Anne - nouveau bungalow - 1130' carré - sous-sol complet - choix de tapis et d'installations électriques - sur grand lot de 105' x 105' entouré d'arbres. $44,000. Composer 247-3884, à Saint-Boniface ou 422-5360 à Sainte-Anne.
19-781-JNO

**À VENDRE** - Roulotte, Lg 5 mètres 40, avec chauffage, four, toilette, garde-robe, réfrigérateur, cuisinière (3 branchements). Peut accommoder 6 personn[illegible] composer 269-554[illegible] 1-737-2600.
22-[illegible]

**À [illegible]** - Parc [illegible]sor - an[illegible]tumn[illegible] et W[illegible]artement de 2 ch[illegible]re[illegible]coucher au premier [illegible] d'un duplex. Chauffage, électricité et eau inclus - place de stationnement près autobus et de toutes commodités - libre le 1er novembre. Composer 257-9412.
21-795-JNO

**À VENDRE** - Maison mobile de grande puissance avec amortisseurs, tente pour une automobile Chevrolet Nova 1976 "Hatchback". Composer 247-6842 après 13h.
22-803-23C

**À LOUER** - au Parc Windsor - 3 chambres à coucher - semi-détaché - laveuse et sécheuse Près de l'école [illegible] Composer 247-[illegible] 1-758-[illegible]
[illegible]

**À [illegible]** - Saint-[illegible] - sui[illegible] de 3 [illegible]bres à coucher, ent[illegible] - près des [illegible]bus. Pour plus [illegible] informations, composer 233-7447.
22-805-23C

**SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY** - Une aubaine à $59,000.00 - Une grande maison de revenu, construite en 1957 - grande cuisine, grand salon - 5 chambres à coucher - Près des écoles. Compo[illegible] 247-7146.
[illegible]

[illegible] DE MUSIQUE - [illegible] théorie à [illegible]int-Boni[illegible] - niveaux [illegible] 10e année - Co[illegible]rvatoire Royal de [illegible]ronto et Western Board - contacter Ginia au 233-7423 (bureau) ou résidence 237-8455
22-807-23C

**CHAMBRE ET PENSION** pour personne âgée - soins personnels - 1er plancher - immédiatement. Composer 253-9142.
20-787-JNO

**VENTE DE SOUS-SOL** - Saint-Boniface - 420, rue Notre-Dame - samedi, 22 septembre de 9h à 15h. Meubles - appareils ménagers - 200 livres - disques - outils.
22-809-23C

**LES HEURES CLAIRES**, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

**UNE CHANCE DE DÉMONTRER VOTRE POTENTIEL** - Emploi à temps partiel ou à plein temps vous est offert dès maintenant, avec heures de travail à votre choix, en vente directe - bénéfices marginaux intéressants pour gens de la campagne et de la ville. Appelez Jeannette au 253-2072.
22-797-23C

**À LOUER** - chambre meublée dans maison tranquille. Composer 775-1439 après 19h.
22-804-JNO

# Les 101 ans de Marie Jobin

***Mme Marie Jobin de Saint-Claude a récemment fêté son 101e anniversaire de naissance. Nous publions cette semaine la dernière tranche d'une série écrite par Mme Marie-Jeanne Delaquis, qui a souvent rencontré la centenaire.***

**par Marie-Jeanne DELAQUIS**

Dans son petit logis, Marie doit supporter certains inconvénients. Quand il pleut l'eau passe à travers plusieurs fissures du toit ce qui l'oblige à disposer des récipients sur le plancher. Quelques ouvertures à la base des murs sont des portes d'entrée pour des visiteurs non désirés.

Un jour, occupée à la préparation du dîner elle entend un bruit étrange non loin d'elle, elle se retourne... "une grosse couleuvre" s'avance avec nonchalance, la tête un peu soulevée comme pour demander l'hospitalité. Marie ne se sent pas les aptitudes d'un Saint-François d'Assise pour dialoguer avec les bêtes! Elle sort en vitesse, en criant! Heureusement que son mari est occupé à l'étable. Il réalise vite la cause de cette panique et la peine de mort est décrétée immédiatement sinon pas de repas. Marie n'est pas des plus braves, le moindre craquement dans la maison l'effraie... car les couleuvres sont très nombreuses dans la région.

Après la naissance du premier enfant, le couple décide de construire une habitation plus grande avec un toit en planches. Elle est située un peu plus au sud de la section. Au rez-de-chaussée une belle grande pièce. Près d'un mur, un escalier, à pente raide et marches étroites, donne accès au 1er étage. Cette maison plus tard, est transportée au village. Pour faire 1/2 mille on prend 8 jours et cela sans perdre son temps... Ce n'est pas un puissant tracteur qui tire sur une belle route goudronnée, mais un patient cheval qui tourne autour d'un "arrache-souche".

Des rouleux de bois disposés en travers de deux madriers forment un plancher mobile à la maison. On attache un câble métallique au devant de la maison. L'autre extrémité du câble est fixée à un rouleau métallique. La maison avance chaque fois d'une distance égale à la longueur du câble... Le cheval attelé à une perche qui est fixée à la bobine, fait tourner celle-ci de façon à enrouler le fil métallique. La maison doit être constamment sur un plancher roulant, alors on replace en avant les madriers et les rouleaux qui ne servent plus en arrière.

Visiter cette maison, c'est comme un pèlerinage vers les jours d'antan. C'est revivre un passé si différent de notre présent! Un passé sans électricité, sans eau courante, sans chauffage central. Chaque objet a une histoire: le vieux poêle, la bouilloire, un ancien tourne-disque et bien d'autres articles qui donnent la nostalgie des anciennes coutumes.

## Un souffle du passé

Sous un silence apparent cette maison abandonnée parle à travers tous ces objets qu'elle conserve jalousement. Il flotte dans l'atmosphère un souffle du passé qui saisit à la gorge. Une oreille attentive entend battre deux coeurs qui se sont unis en mai 1895 et que la mort a séparés en mai 1916. L'amour n'est pas limité par le temps ni l'espace et aujourd'hui comme autrefois les deux coeurs battent encore à l'unisson dans cette vieille demeure.

Tous les objets tressaillent au bruit d'une clé dans le trou de la serrure. Une présence étrangère les effraie. Ils ne veulent pas quitter cet endroit et être séparés comme des orphelins. Notre centenaire comprend leur angoisse et tant qu'elle vivra ils n'ont rien à craindre. Avant de les quitter elle leur a laissé un peu de son âme pour adoucir leur solitude. Souvent par la pensée elle revient les réconforter, leur parler des beaux jours vécus ensemble.

Assise à la fenêtre, cette maman de 100 ans, regarde plusieurs fois par jour un point fixe à l'horizon, toujours le même. On dirait que ce coin du ciel est le plus propice à la rêverie. Est-ce l'au-delà qu'elle entrevoit avec espérance? Est-ce le passé qu'elle revit avec émotion?

Ce passé elle ne peut l'oublier. Il est tout près dans les pages d'un vieil album qu'elle tourne lentement car chaque photo est une étape de sa vie. La première est celle de son père: Monsieur Charreyron. Les enfants parlent de leur grand-père avec admiration. Souvent il venait se joindre à eux autour de la table familiale. Comme il devait être fier de voir ses petits enfants continuer l'oeuvre qu'il avait commencée en terre canadienne.

## Les bases solides d'un foyer

On ne peut dissocier les noms Charreyron et Jobin dans le coeur de notre centenaire car ils représentent les deux figures dominantes dans sa vie affective. L'un lui a donné la vie, l'autre des enfants. Ces deux êtres chers sont disparus à dix mois d'intervalle. Il n'en faut pas davantage à Marie pour se sentir désemparée!

Ce père en qui elle avait mis toute sa confiance depuis la mort de sa mère. Ce père qu'elle voyait tous les jours, soit chez lui, soit chez elle. Un peu d'elle-même disparaissait avec lui. C'était le dernier lien avec son passé en terre française. Le nom Charreyron ne se lira plus que sur la pierre tombale.

Mariée en mai 1895, elle devient veuve en mai 1916. Ces années passées à construire un foyer sur des bases solides de fidélité et d'amour ne s'oublient pas. Après une longue maladie qui ralentissait ses activités, Monsieur Jobin "est mort paisiblement dans sa chaise berceuse avec toute sa connaissance".

"Il a été très bon pour moi". Cette louange brève et simple est une synthèse de toutes les attentions délicates de son époux. Il

**Mme Marie Jobin**

essaie d'alléger le lourd fardeau de la routine quotidienne par des voyages: à Winnipeg pour voir un cirque; à Somerset pour entendre Sir Wildrid Laurier; un séjour d'un mois dans la ville de Québec chez les beaux-parents avec cinq de leurs enfants, et combien d'autres voyages, sans oublier la participation aux fêtes paroissiales où l'on dansait et chantait.

Il ne faut pas oublier le "péché mignon" de notre centenaire et qu'elle entretient encore sans remords... "bien paraître". Son époux l'a vite deviné, aussi il achetait patrons et matériel pour robes et costumes et tout était fait par une couturière de Winnipeg. Les photos sont là pour nous convaincre. C'est avec un sourire presque juvénile que notre centenaire évoquent ces jours de fêtes et ces voyages.

La vue des sept enfants groupés autour d'elle après la mort de leur père éveille une volonté inébranlable de conserver les biens déjà acquis: cours à bois, épicerie, ferme. Deux employés consciencieux voient à la gestion de la ferme et du commerce jusqu'au moment où les aînés soient aptes à remplir ces fonctions.

## Alimenter toute la famille

Demeurant au foyer, notre centenaire n'a pas la tâche facile: nourrir et vêtir les enfants exigent en 1916 beaucoup d'abnégation et d'ingéniosité. Seule elle prend la relève et malgré les pertes d'argent considérables par des comptes non payés, elle réussit avec les produits de la ferme à bien alimenter toute la famille.

Petit à petit avec les années, une aisance relative permit d'améliorer le mode d'existence et aujourd'hui le patrimoine familial fait l'orgueil des descendants. L'aïeule fait la grande joie des enfants, des petits enfants et des arrière-petits-enfants. Saint-Claude est fière de sa pionnière.

**Un attelage de chevaux qui a fait un jour l'orgueil du couple Jobin que l'on remarque assis dans la calèche.**